

Aspects de la vie domestique et agricole médiévale aux confins de la Normandie et du Maine : Le site d'Arçonnay « Parc Saint-Gilles » (Sarthe) Autour du XII^e siècle

*Aspects of domestic and agricultural mediaeval life on the borders of Normandy
and Maine: the Arçonnay "Parc Saint-Gilles" site around 12th century*

Vincent Carpentier, David Giazon, Cyril Marcigny et Emmanuel
Ghesquière



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rao/924>

DOI : 10.4000/rao.924

ISBN : 978-2-7535-1609-0

ISSN : 1775-3732

Éditeur

Presses universitaires de Rennes

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2009

Pagination : 229-258

ISBN : 978-2-7535-1086-9

ISSN : 0767-709X

Référence électronique

Vincent Carpentier, David Giazon, Cyril Marcigny et Emmanuel Ghesquière, « Aspects de la vie domestique et agricole médiévale aux confins de la Normandie et du Maine : Le site d'Arçonnay « Parc Saint-Gilles » (Sarthe) Autour du XII^e siècle », *Revue archéologique de l'Ouest* [En ligne], 26 | 2009, mis en ligne le 31 décembre 2011, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rao/924> ; DOI : 10.4000/rao.924

Aspects de la vie domestique et agricole médiévale aux confins de la Normandie et du Maine : Le site d'Arçonay « Parc Saint-Gilles » (Sarthe) Autour du XII^e siècle

*Aspects of domestic and agricultural mediaeval life on the borders of Normandy
and Maine: the Arçonay "Parc Saint-Gilles" site around 12th century*

Vincent CARPENTIER *, David GIAZZON ** et Cyril MARCIGNY ***
avec la collaboration d'Emmanuel GHESQUIÈRE ***

Résumé : Situés à 3 km au sud d'Alençon, sur la pente d'un vallon tributaire du bassin-versant de la Sarthe, les vestiges médiévaux d'Arçonay appartiennent à une occupation plus vaste, desservie par un chemin qui fut vraisemblablement à l'origine d'un hameau aujourd'hui connu sous le nom de « Vieux Bourg », à quelque 200 m seulement au sud-est de la fouille. Ils succèdent à des témoins de fréquentation préhistoriques et gallo-romains, et attestent l'existence d'une installation domestique illustrée par un puits, une cour empierrée sans doute établie en rive d'une ou plusieurs habitations, ainsi que deux aires d'ensilage. L'ensemble a livré un lot céramique inscrit dans le cours du XII^e siècle, ainsi qu'un mobilier varié reflétant l'éventail des activités quotidiennes (objets en fer et en os, pièces lithiques, torchis, faune, etc.). À quelque distance de l'habitat, au pied du vallon, ont été identifiées des traces de plantations rangées, délimitées par deux fossés, dont la chronologie s'inscrit entre les fossés antiques et contemporains. Il s'agit selon toute vraisemblance de vigne complantée d'arbres, à l'intérieur d'une parcelle qui s'apparente à un « clos ». Ces vestiges de cultures sont potentiellement synchrones de l'habitat médiéval, ou plus tardifs. Quoi qu'il en soit, ces nouvelles données peuvent être mises en relation avec les publications récentes concernant le peuplement rural de la Normandie et en particulier du département de l'Orne au cours des XI^e-XII^e siècles, contribuant à faire sortir ces « invisibles de l'histoire » de leur anonymat.

Abstract: Located 3 km South of Alençon, on the slope of a small valley tributary of the river Sarthe watershed, the mediaeval features of Arçonay presented here belong to a larger settlement, served by a path and probably at the origin of the hamlet now known as "Le Vieux Bourg" (Old Borough), only some 200 m South-east of the excavation. On the site, after prehistoric and Gallo-Roman features, the main remains attest the existence of a domestic settlement illustrated by a well, a metal yard undoubtedly close to one or more dwellings, and two silaging areas. Uncovered ceramics can be dated 12th century, as well as a varied assemblage reflecting the range of daily activities (iron and bone objects, stone artefacts, daub fragments, faunal remains, etc). Some distance from the habitat, in the bottom of the small valley, were identified traces of organized plantations, delimited by two ditches chronologically spanning Antique and Modern times. They correspond very likely to a tree-planted vineyard in what looks like a "clos". These remains are potentially synchronous with the mediaeval settlement or later but they can be related to recently published data concerning the rural settlement of Normandy (especially in the Orne) during the 10th-12th centuries.

Mots clés : XII^e siècle, habitat rural, silos, mobilier, céramique, faune, vigne.

Key words: 12th century, rural settlement, silos, assemblage, ceramics, fauna, vineyard.

* INRAP Basse-Normandie – CRAHAM – Centre Michel de Boüard, FRE 3119, UCBN-CNRS. (vincent.carpentier@inrap.fr)

** INRAP Basse-Normandie. (david.giazzon@inrap.fr)

*** INRAP Basse-Normandie – CREA AH, UMR 6566 CNRS – universités de Rennes 1, Rennes 2 et Nantes. (cyril.marcigny@inrap.fr, emmanuel.ghesquiere@inrap.fr)

1. LE « PARC SAINT-GILLES » : UNE OCCUPATION DE LONGUE DURÉE, DE LA PRÉHISTOIRE AU XIX^E SIÈCLE

La fouille du « Parc Saint-Gilles », sur la commune d'Arçonnay (Sarthe), a été prescrite à la suite d'un diagnostic archéologique réalisé par Véronique Gallien et Bruno Aubry (Inrap), dans l'emprise d'une future zone d'activités localisée à la périphérie sud de la ville d'Alençon, en limite nord du département de la Sarthe (fig. 1)¹. Elle s'est déroulée en 2002 sous la direction de David Giazzon (INRAP). Ces terrains s'inscrivent au sein d'une petite vallée sèche aujourd'hui dédiée aux cultures céréalières, déroulant un paysage d'open-field caractéristique de la plaine d'Alençon. On sait toutefois que cet espace ouvert, au nord du département de la Sarthe, correspondait au Moyen Âge au vaste massif forestier de Perseigne qui recouvrait les confins de la Normandie et du Maine. De nombreux toponymes indiquant d'anciens défrichements tandis que des réserves boisées parsèment encore le territoire communal d'Arçonnay et la proche périphérie du site.

Les vestiges concernés se positionnent sur une pente douce (environ 0,5 %), orientée est-sud-est, entre 138 et 140 m d'altitude (cotes NGF). Cette surface se rattache au versant ouest d'un vallon sec, de direction nord-sud, dont les eaux de ruissellement alimentaient autrefois un petit ruisseau, le Sort, tributaire du bassin-versant de la Sarthe.

À l'issue de la fouille, conduite sur près de deux hectares intégralement décapés et étudiés, ont été distingués six horizons chronologiques depuis la Préhistoire jusqu'à l'ère contemporaine (fig. 2). Les témoins d'occupation initiaux remontent au Paléolithique inférieur, période à laquelle se rattachent deux bifaces et quelques éclats d'industrie sur silex, piégés dans le colmatage ancien du paléovallon. Puis le site est à nouveau fréquenté au Néolithique ancien (Villeneuve-Saint-Germain), en bas de pente, au niveau du paléovallon aujourd'hui comblé, deux aires de travail sont alors dédiées à la fabrication de parures en schiste. Ces vestiges ont fait l'objet de recherches spécifiques présentées ailleurs en détails (Giazzon *et al.*, 2002).

Un troisième chapitre dans l'occupation se dévoile à travers un parcellaire à structure quadrillée, d'orientation NS-EW, attribué à l'époque gallo-romaine. Les fossés associés ont livré peu de mobilier, essentiellement des tuiles caractéristiques qui attestent semble-t-il la présence à proximité d'un habitat. Le long fossé 14, qui se poursuit au-delà de l'emprise du décapage vers le sud, offre la particularité de présenter sur sa rive est de nombreux petits creusements disposés

à intervalles plus ou moins réguliers et dont la profondeur n'excède que très rarement 10 cm sous le niveau de décapage. Il pourrait s'agir de trous de poteaux liés à la présence d'une clôture ou d'un palis en bordure du fossé, dont les caractéristiques de profil et de remplissage ne permettent pas d'affirmer avec certitude s'il a connu un fonctionnement ouvert ou fermé (fig. 3). Le fossé 16 offre des caractéristiques similaires à celles du précédent, mais accueille à son extrémité ouest (sd. 12) un petit agencement de blocs calcaires disposés à plat autour d'un trou de poteau ; il est probable que cet agencement ait correspondu à un système d'accès. En limite sud de la partie décapée du fossé 14 a été découverte une petite fosse à incinération (st. 14 bis), plus ou moins circulaire et dont le diamètre avoisine 1 m pour 15 cm de profondeur environ (fig. 4). La présence en son sein d'une lentille charbonneuse contenant 32 clous en fer et de nombreuses esquilles osseuses chauffées permet d'identifier une sépulture à incinération, sans doute partiellement conservée et qui était peut-être initialement associée à un contenant en bois (petit coffre), ainsi qu'à un dépôt funéraire incluant une ou plusieurs céramiques (deux tessons) et un petit objet en bronze de nature incertaine, élément d'applique ou fragment de cuillère à fard.

Une quatrième phase d'occupation intervenant au cours du XI^e ou plus probablement du XII^e siècle, constitue l'objet principal de cet article (fig. 5). S'y rattachent avec certitude une batterie de silos enterrés ainsi qu'un puits implanté au sein d'une zone empierrée, peut-être liée à une ou plusieurs habitations extérieures au décapage. Le mobilier abondant, notamment céramique, permet d'asseoir une datation homogène centrée sur le XII^e siècle. Ces vestiges forment selon toute vraisemblance les composantes annexes d'un habitat dont le cœur devait se situer plus au sud-sud-est, au-delà de la route dite « de Saint-Gilles » qui borde aujourd'hui cette partie du site. La zone empierrée au sein de laquelle a été dégagé le puits se situe exactement en limite d'emprise et a été rognée au sud par cette route (fig. 6). Une série de tranchées et de sondages réalisés aux abords de cette occupation confirme en tout cas l'absence d'autres vestiges médiévaux dans l'emprise du Parc Saint-Gilles. On note d'autre part dans le proche environnement de la zone d'activités, vers le sud-est, l'existence d'un hameau nommé « le Vieux Bourg », vraisemblablement d'origine médiévale et dont les premières maisons ne sont distantes que d'environ 200 m du décapage (fig. 1). Dès lors, il serait éventuellement possible d'opérer le lien entre les vestiges découverts dans l'emprise de la zone d'activités et ce groupement, comparable à tant d'autres hameaux disséminés dans le terroir d'Arçonnay et dont l'origine n'est pas renseignée par ailleurs. Notons également que les toponymes recensés plus loin vers le sud-est, au-delà de cet habitat, attestent la présence de surfaces

1. Sauf mention contraire, dessins et DAO sont de V. Carpentier et D. Giazzon.

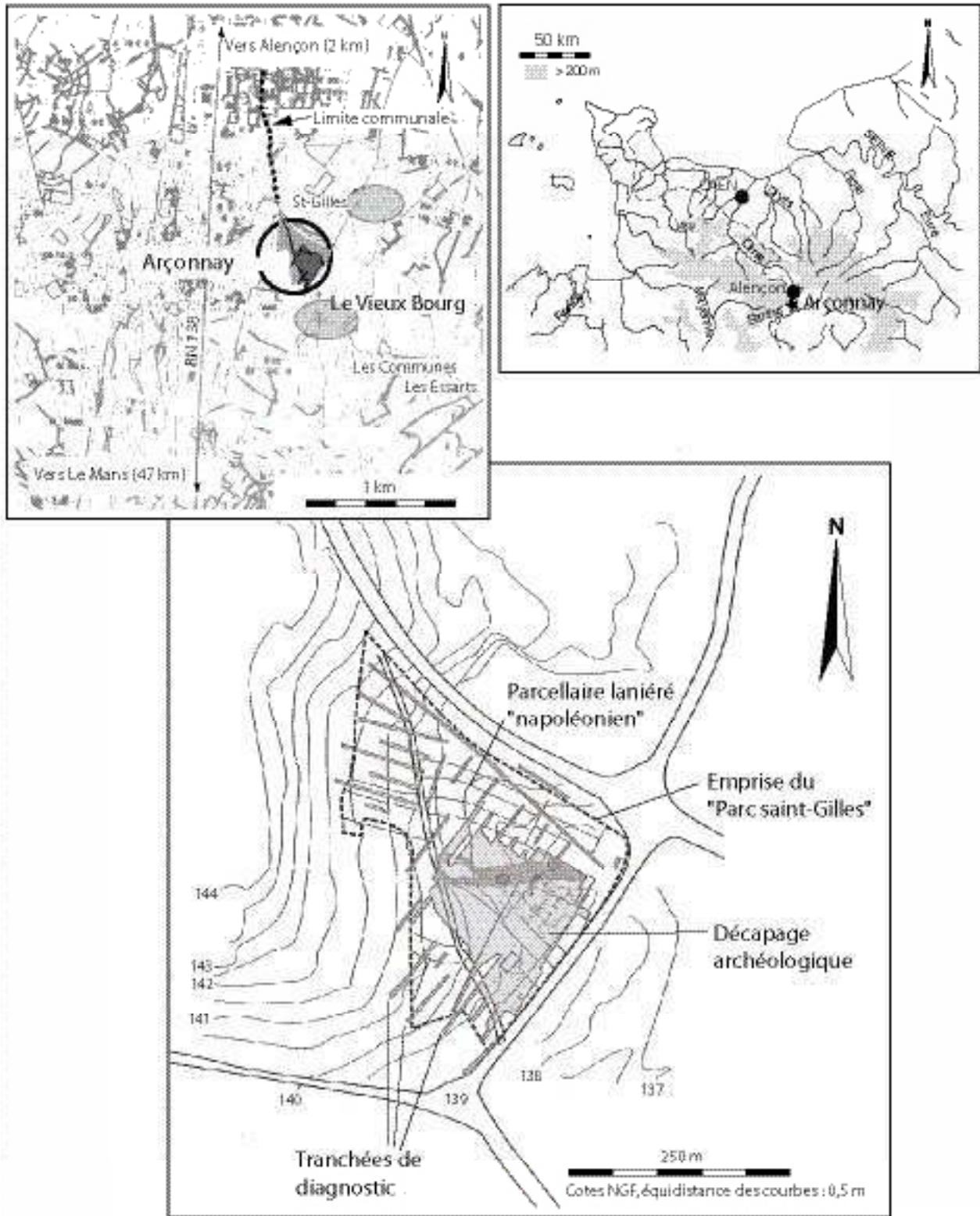


Figure 1 : Arçonnay (Sarthe) « Parc Saint-Gilles », 2002. Localisation, environnement (d'après les relevés de l'IGN au 1/25 000e) et topographie générale du site (M. Besnard, Inrap).

Figure 1: General location and topographical environment of the site.

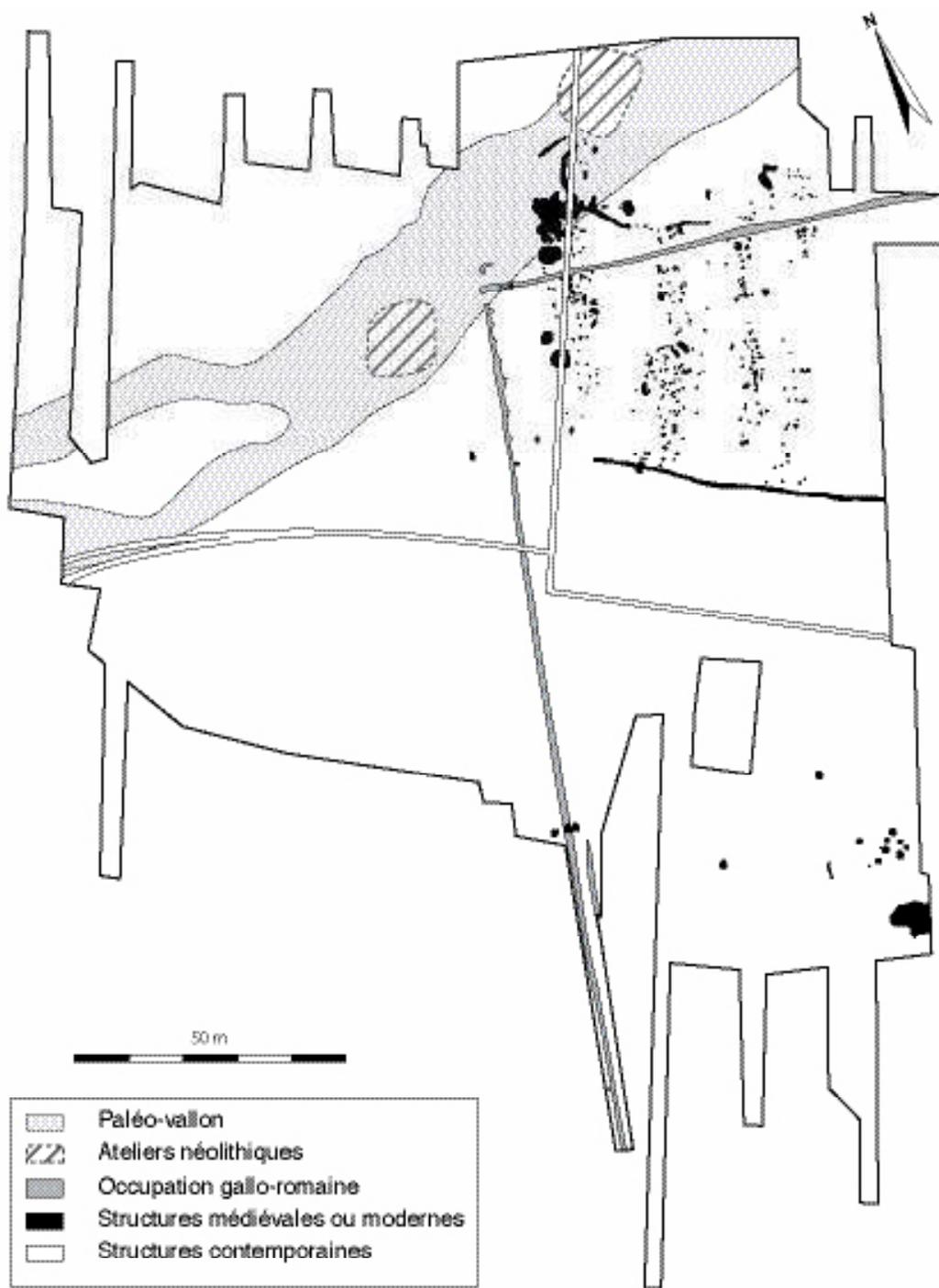


Figure 2 : Arçonnay (Sarthe) « Parc Saint-Gilles », 2002. Plan général et phasage des vestiges.

Figure 2: General plan and phasing of remains.

ouvertes antérieures au XIX^e siècle, exploitées en usage collectif par la communauté villageoise (« Les Communes ») et gagnées à une époque indéterminée – peut-être au Moyen Âge – sur les landes et taillis ou la forêt (« Les Essarts », etc.). Ces éléments trahissent un peuplement médiéval et/

ou moderne dont l'héritage est encore lisible dans le paysage contemporain.

Une cinquième étape dans l'occupation du site d'Arçonnay se traduit au bas de la pente par la présence de quatre à cinq rangées de creusements délimités au nord et au sud

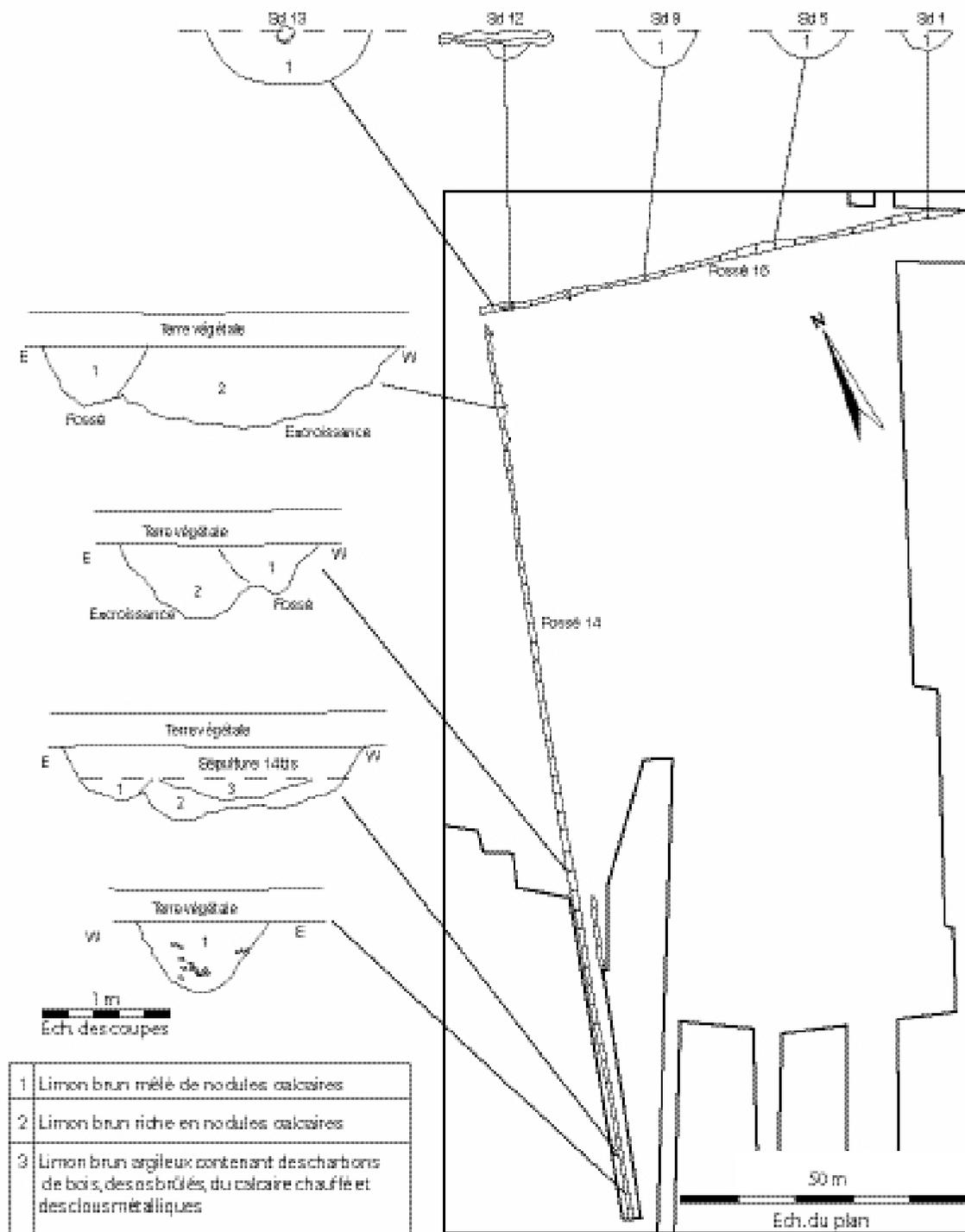


Figure 3 : Arçonnay (Sarthe) « Parc Saint-Gilles », 2002. Plan et coupes des fossés gallo-romains.

Figure 3: Plan and sections of Gallo-Roman ditches.

par deux petits fossés (fig. 5, en haut). En l'absence de tout matériel discriminant, ces aménagements, sur lesquels nous reviendrons plus en détail, peuvent être attribués *lato sensu* au Moyen Âge ou à l'époque moderne sur la base de leur

chronologie relative. On observe ainsi que ces fossés sont antérieurs au parcellaire moderne et/ou contemporain attesté sur le cadastre napoléonien, tandis qu'ils recoupent le parcellaire gallo-romain (fig. 2). Comme on le verra plus loin,

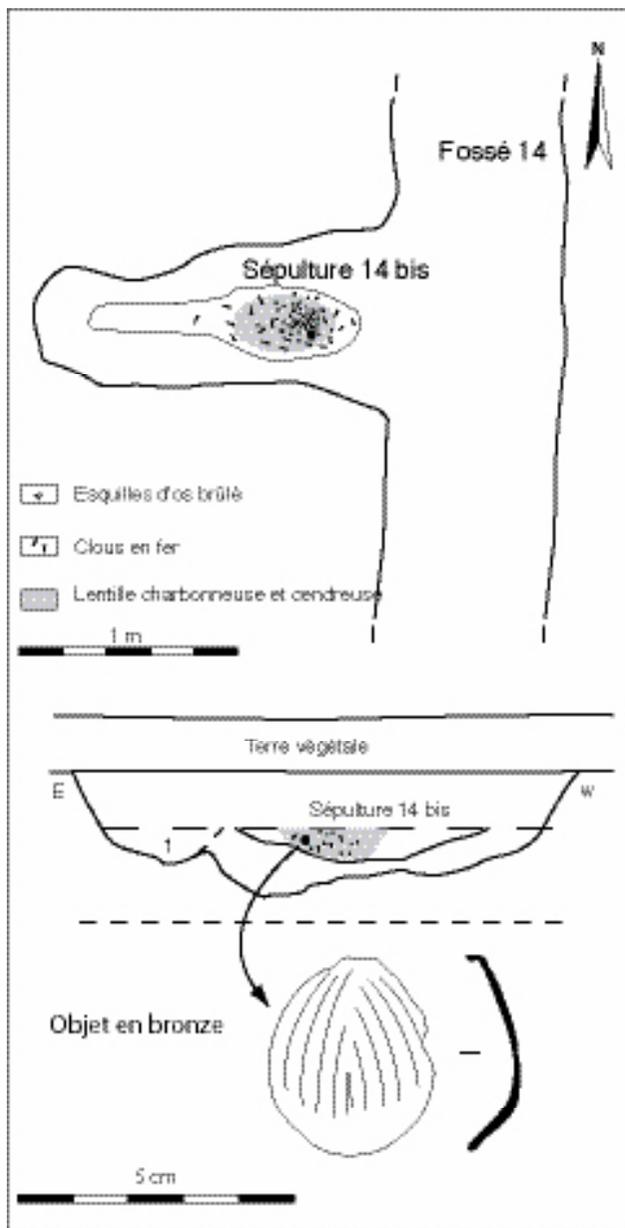


Figure 4 : Arçonnay (Sarthe) « Parc Saint-Gilles », 2002. La sépulture à incinération 14 bis.

Figure 4: Cremation grave 14 bis.

il pourrait s'agir de vestiges de vignes, peut-être associées à quelques arbres, ce dont témoigneraient les chablis regroupés sur la bordure extérieure du rang le plus à l'ouest.

Une sixième phase d'occupation (fig. 2) vient clore l'histoire du Parc Saint-Gilles avec la mise en place d'un parcellaire régulier, attribuable au moins à l'époque moderne et de façon certaine à l'époque contemporaine. Les fossés associés à ce réseau correspondent avec le maillage parcellaire « napoléonien » (fig. 1, en bas) ; ils peuvent cependant avoir

été mis en place bien avant la fixation du cadastre au début du XIX^e siècle. Quoi qu'il en soit leur dessin s'intègre au sein d'une vaste trame laniérée qui s'organise localement de part et d'autre de la voie longeant à l'ouest le décapage, depuis le Vieux Bourg jusqu'au nord d'Arçonnay. On observe d'autre part que la discontinuité du parcellaire de part et d'autre de cette voie montre sans ambiguïté que la seconde est antérieure au premier. On remarque également qu'au nord de Saint-Gilles, cette même voie vient épouser la limite communale fixée sur le cadastre (fig. 1, au centre), ce qui constitue autre indice en faveur de son ancienneté relative. Il s'agit de toute évidence d'un chemin au moins médiéval qui liait les deux hameaux du Vieux Bourg et de Saint-Gilles avec les espaces cultivés formant le finage ancien d'Arçonnay, et assurait à une échelle plus large la liaison avec l'itinéraire principal Alençon – Le Mans.

2. LES VESTIGES D'UN HABITAT DU XII^E SIÈCLE

La première occupation médiévale d'Arçonnay se développe dans le quart sud du décapage, le long de la route dite de Saint-Gilles (fig. 5). Elle est matérialisée par plusieurs silos disséminés au sein d'une aire d'une cinquantaine de mètres de diamètre, au nord d'une zone domestique représentée par une surface empierrée d'une trentaine de mètres carrés (st. 9), en partie détruite par le passage de la route actuelle et au sein de laquelle a été dégagé un puits (st. 10).

Vestiges domestiques : l'empierrement et le puits

Mis au jour à l'extrémité sud du décapage, l'empierrement 9 est apparu directement sous la semelle de labour. Le nettoyage manuel de ce niveau a permis de recueillir parmi les pierres un ensemble de tessons céramiques à pâte claire attribuable aux XI^e-XII^e siècles ainsi que de nombreux restes osseux. La configuration de cet ensemble pouvant laisser présager d'éventuels soubassements en pierre, il a été décidé de dégager avec précaution une grande partie de l'empierrement et d'en effectuer le relevé détaillé (fig. 6). Notons d'emblée que ses limites ouest et sud avaient été endommagées par la construction de la route adjacente.

L'empierrement intégrait de nombreuses dalles calcaires non équarries, la plupart très fragmentées et émoussées. Au sud et à l'ouest, les arêtes des pierres étaient cependant plus vives tandis que certaines plaques étaient en partie rubéfiées. Toutefois, après démontage partiel, aucun élément n'a permis de préciser le plan d'une quelconque structure bâtie dans la partie fouillée, à l'exception d'un puits à margelle (st. 10) dégagé dans la partie nord de l'empierrement. Un éventuel calage de poteau a également été supposé dans l'an-

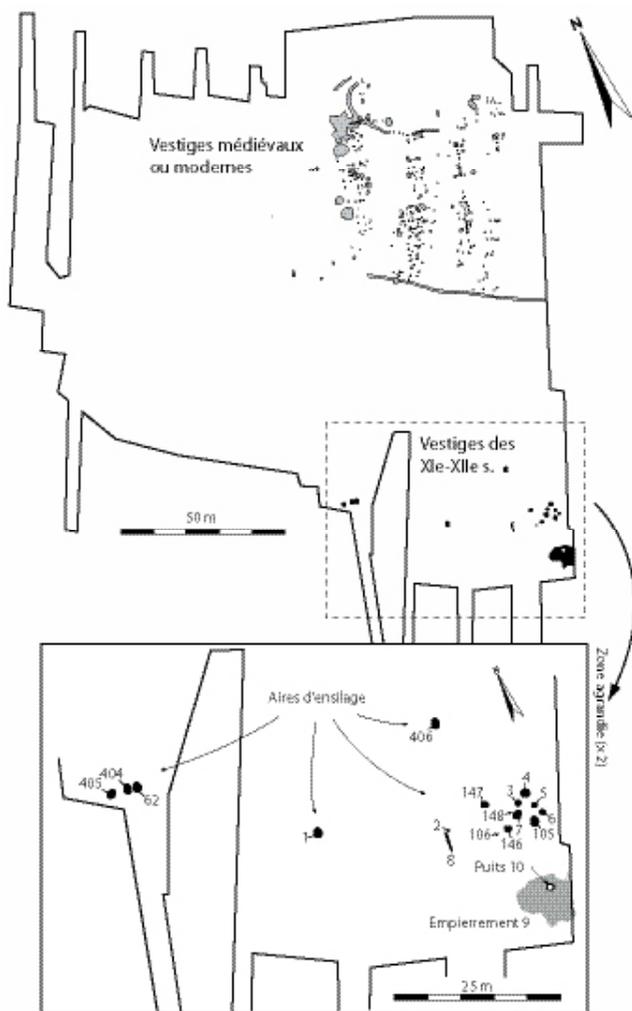


Figure 5 : Arçonnay (Sarthe) « Parc Saint-Gilles », 2002. Plan général des vestiges médiévaux (XI^e-XIII^e s., au centre et en bas) et/ou modernes (en haut).

Figure 5: General plan of mediaeval remains – 11th-12th centuries – (centre and bottom), and/or modern ones (top).

gle sud-est, sans que son empreinte ait pu être confirmée dans le substrat sous-jacent.

Le puits 10 comporte une ouverture de 1,50 m de diamètre (fig. 7 et 8)². Après dégagement manuel de la margelle, la descente a été fouillée sur 2 m de profondeur à la pelle mécanique. La nature très friable du substrat et le manque de moyens n'ont pas permis de pousser l'entreprise au-delà et le fond n'a pas été atteint. La partie fouillée du comblement a livré quelques tessons et restes osseux, en tout point comparables au mobilier mis au jour au niveau de l'empierement, indiquant un niveau d'abandon.

2. Sauf mention contraire, les photographies sont de H. Paitier (INRAP).

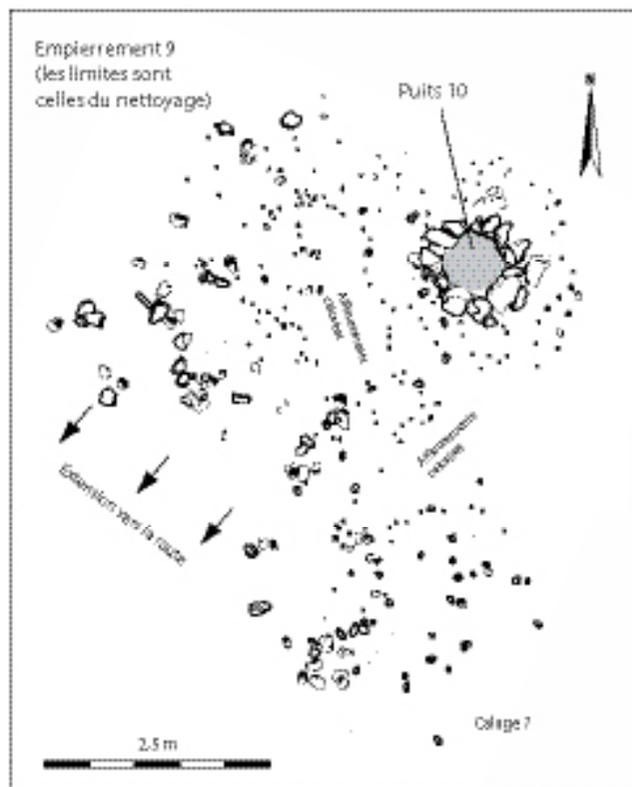


Figure 6 : Arçonnay (Sarthe) « Parc Saint-Gilles », 2002. Relevé pierre à pierre de l'empierement 9.

Figure 6: Detailed survey of metallurgy 9.

Dans l'état des informations recueillies, l'empierement 9 pourrait avoir appartenu à une « cour » déprimée organisée à proximité immédiate d'un ou plusieurs bâtiments d'habitation situés hors emprise, et au sein de laquelle on compte donc au moins un puits. La présence de dalles calcaires mieux conservées et rubéfiées au sud et à l'ouest de la zone pierreuse pourrait résulter d'un éboulis et/ou d'un incendie consécutif à la démolition de cette ou ces constructions.

Les aires d'ensilage

Les silos enterrés découverts à Arçonnay se répartissent en deux concentrations principales (fig. 9). La première et la plus dense se déploie autour de l'empierement 9 et comprend les silos 3 à 7, 105, 106 et 146 à 148; la seconde, distante d'une quarantaine de mètres vers l'ouest, regroupe les fosses 62, 404 et 405, les silos 1 et 406 étant isolés dans l'espace intermédiaire. Tous se présentent très classiquement sous la forme de fosses à parois concaves dotées d'une ouverture circulaire ou ovale (fig. 9 et 10).

Tous les silos mis au jour à Arçonnay semblent avoir fait l'objet d'un rebouchage terminal relevant d'un même processus, après récupération intégrale des denrées qui y avaient été

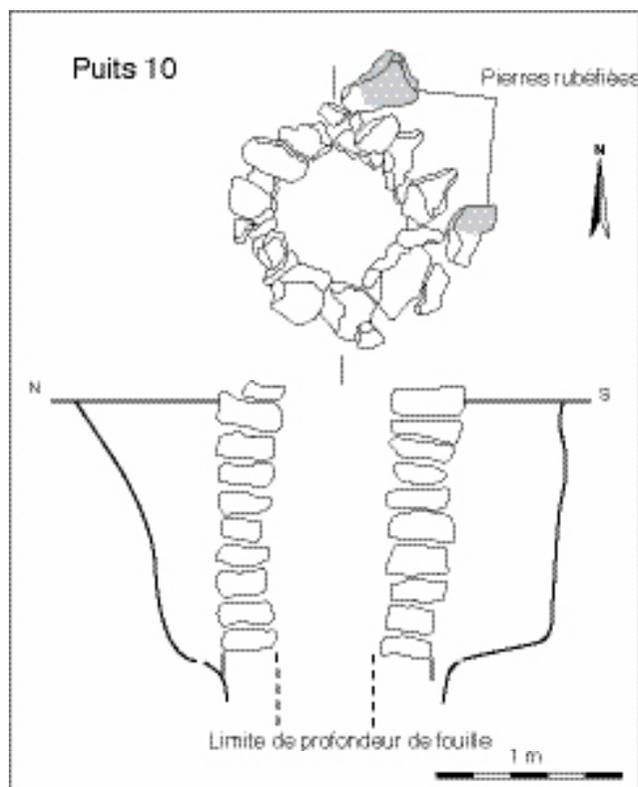


Figure 7 : Arçonnay (Sarthe) « Parc Saint-Gilles », 2002. Le puits 10, plan de la margelle et section.

Figure 7: Kerb plan and section of Well 10.

initialement stockées. Dans chacun, on retrouve ainsi peu ou prou les mêmes types de dépôts et de matériaux stratifiés : des lits de limons bruns mêlés de charbon et de cailloutis calcaire, d'autres composés de limons argileux orangés mêlés de cailloutis ou même incluant des plaques calcaires identiques à celles qui forment l'empierrement 9 et, plus rarement, des lits de limon gris ou gris-blanc, charbonneux ou cendreux, évoquant des curages de foyers. La richesse de ces différents dépôts en vestiges d'origine domestique et alimentaire (ossements et tessons dont parfois des parties de vases relativement importantes) atteste non seulement la proximité de l'habitat mais aussi une gestion maîtrisée des déchets. Les sédiments dans lesquels ces éléments sont emballés traduisent peut-être une recherche d'assainissement et/ou de production de compost organique aux dépens d'ordures d'origine domestique, animale ou végétale, de matières fécales, etc. De telles pratiques sont aujourd'hui très largement attestées et, d'une manière générale, le développement des fouilles d'habitat de toutes époques a livré maintes illustrations de condamnation volontaire de silos enterrés, généralement à l'issue d'une réutilisation terminale en dépotier détritique. Au cours des XI^e-XIII^e siècles, cette production d'engrais organiques de type compost se rencontre com-



Figure 8 : Arçonnay (Sarthe) « Parc Saint-Gilles », 2002. L'ouverture du puits 10, dans l'emprise de l'empierrement 9 (cl. D. Giazzon, Inrap).

Figure 8: Mouth of Well 10 in metalled area 9.

munément dans les habitats les plus simples (entre autres à Argentan : Carpentier, 2002, p. 75 sq. et 79 sq.), mais aussi dans certains établissements au statut nettement plus élevé (par exemple dans le palais de Notre-Dame-de-Gravenchon, en Seine-Maritime : Le Maho, 2001).

Sur le site d'Arçonnay, dans tous les cas observés, aucun témoin fiable du contenu initial de ces silos n'a été identifié dans leur remplissage final, pas même au fond. On se bornera donc à remarquer que leurs dimensions impliquent une capacité de stockage individuelle remarquable (entre 10 et 20 hl), mais il demeure impossible d'évaluer la capacité totale du fait que de telles structures ont pu être utilisées de façon complètement diachronique, en rotation ou par secteurs, avec ou sans reprises d'utilisation, par une ou plusieurs cellules familiales, au cours de l'occupation médiévale.

Les mobiliers

Les structures associées à l'occupation médiévale, et en particulier les silos, ont livré un ensemble mobilier relativement fourni et varié qui offre un éclairage tout à fait intéressant sur la chronologie et la vie quotidienne dans cet habitat du XII^e siècle.

Le mobilier céramique

L'ensemble céramique recueilli sur le site médiéval d'Arçonnay (fig. 1 à 14) provient presque intégralement du remplissage des silos rattachés à l'habitat. Il s'agit donc de contextes détritiques, constitués à l'issue de plusieurs étapes de rejets successifs qui sont manifestement à l'origine de la fragmentation importante des vases (aucun individu

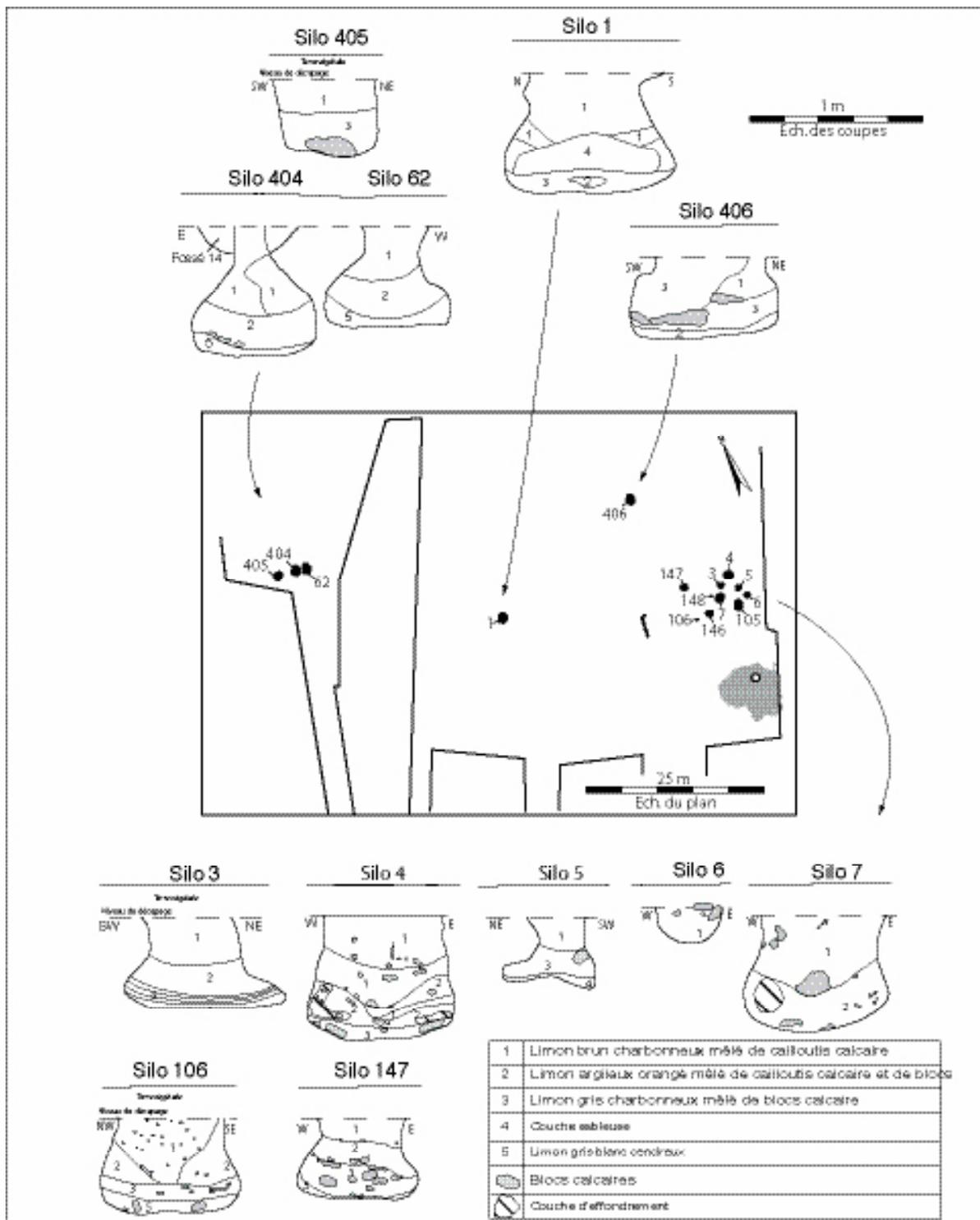


Figure 9 : Arçonnay (Sarthe) « Parc Saint-Gilles », 2002. Les silos médiévaux.

Figure 9: Location and sections of medieval silos.

complet n'a pu être reconstitué). Le caractère « clos » de la stratigraphie des silos constitue néanmoins une donnée qualitative appréciable pour évaluer la fiabilité chronologique

du lot, considéré dans sa globalité comme représentatif de la consommation de l'habitat. On constate d'autre part que la répartition pondérale et quantitative (en nombre minimum



Figure 10 : Arçonnay (Sarthe) « Parc Saint-Gilles », 2002. Coupe débordante du silo 7 (cl. D. Giazzon, Inrap).

Figure 10: *Overlapping section of Silo 7.*

d'individus) de la céramique est irrégulière au sein des différents ensembles, avec une concentration préférentielle dans les lots 9 à 11 (soit les silos 404, 62 et 405) qui à eux seuls ont fourni plus de 50 % à la fois du poids de céramique, du nombre de tessons et du NMI. Or, on observe sur les plans (fig. 5 et 9) que ces silos sont regroupés à environ 50 m de l'aire d'ensilage la plus dense, en limite sud de la fouille. Les restes céramiques ainsi livrés indiquent donc que ces fosses ont manifestement constitué, à la fin de leur utilisation, un exutoire détritique privilégié par les occupants de l'habitat tout proche.

Au total, 13 ensembles stratigraphiques liés à la céramique médiévale ont été déterminés par la fouille. La série d'Arçonnay se compose au total de 807 tessons pesant 11 390 g. Les éléments discriminants retenus pour l'identification des individus sont les bords (65) et les fonds (32), qu'il est généralement impossible de relier entre eux. Les éléments de préhension ou les dispositifs verseurs se résument à deux fragments d'anses différentes et deux éléments de becs tubulaires ainsi qu'un bec pincé qui signalent la présence d'au moins trois cruches au sein du corpus (fig. 12, n° 1, 17, 18, 34, 38). Celui-ci reste très largement dominé par les pots à cuire : on peut déduire à partir du NMI (un total de 73 obtenu par dénombrement des bords distincts pondéré par le nombre de fonds distincts) qu'il se compose à environ 93 % d'oules (fig. 12 à 14). Une lampe en céramique ainsi qu'un couvercle (fragmentaire) complètent cet ensemble (fig. 11, n° 11 et 12, n° 16).

En l'absence d'une étude physico-chimique propre à déterminer de façon scientifique les groupes de production, une esquisse de sériation à l'œil nu a été tentée à partir des caractères macroscopiques des pâtes rencontrées. Quatre « groupes » de pâtes (de A à D) ont ainsi été définis à partir

de différences évidentes de composition, tant au niveau de la matrice que des inclusions visibles. Un seul tesson échappe à cette classification ; il s'agit d'un bord à pâte gris-bleu, dure et sonore, légèrement granuleuse (fig. 11, n° 18), qui correspond très vraisemblablement à un élément résiduel du haut Moyen Âge.

– **Le groupe A**, très majoritaire avec environ 60 % des tessons, rassemble des vases à pâte claire et sonore, contenant des inclusions siliceuses relativement fines (diam. < 1 mm) et peu fréquentes, avec parfois des grains de chamotte. La coloration décline toutes les nuances de blanc, crème, beige, rose et gris pâle, caractéristiques des corpus régionaux pour les XI^e-XII^e siècles (Leenhardt, 1987).

– **Le groupe B** arrive loin derrière le précédent avec seulement environ 10 % des tessons. Il rassemble des vases façonnés dans une pâte claire, blanche ou crème, de texture sableuse et friable, peu sonore, qui se distingue nettement du groupe A par des inclusions siliceuses et des grains de quartz plus épais (diam. > 1 mm) et densément répartis.

– **Les deux derniers groupes, C et D**, sont très minoritaires. Avec environ 5 % du corpus, le groupe C concerne quelques vases réalisés dans une pâte rougeâtre, sonore, présentant de rares et fines inclusions siliceuses. Le groupe D n'est représenté que par deux individus à pâte claire dont les teintes sont comparables à celles des deux premiers groupes mais qui s'en distinguent clairement par la présence de paillettes de mica, totalement absentes des productions précédentes. Un chandelier, notamment, se rattache à cette production.

Ces quatre groupes présentent des caractéristiques en tous points classiques pour les productions régionales de la période ducale en Normandie et que l'on retrouve localement parmi celles attestées dans l'Orne (par exemple à Sées « La Poterie » : Leclerc, 1998, ou Argentan, « Aire d'Accueil » : Carpentier, 2002, p. 84 *sq.*) comme dans le nord de la Sarthe (atelier de Fyé, le « Bois Pouillard » : Guillier et Thooris, 2003).

Tous ces vases ont été réalisés au tour et présentent des stries de tournage plus ou moins visibles ; d'une façon générale, les côtes sont peu marquées. De même que pour les groupes de pâtes, les caractères typologiques observés sur les vases d'Arçonnay s'intègrent parfaitement au répertoire des formes régionales défini pour les XI^e-XII^e siècles par Marie Leenhardt (1987). L'ensemble d'Arçonnay se compose d'une écrasante majorité de pots à cuire pansus, à ouverture étroite, de type *olla*. De fréquentes traces de suie et caramels de cuisson confirment l'usage culinaire dominant de ces oules, associées à quelques cruches très minoritaires (3 individus : fig. 12, n° 1, 17, 18, 34 et 38) et pourvues soit d'une anse plate et d'un bec tubulaire (2 ex.), soit d'un bec pincé (1 ex.). Le lot est complété par un chandelier ainsi qu'un couvercle (fig. 11, n° 11 et 12, n° 16).

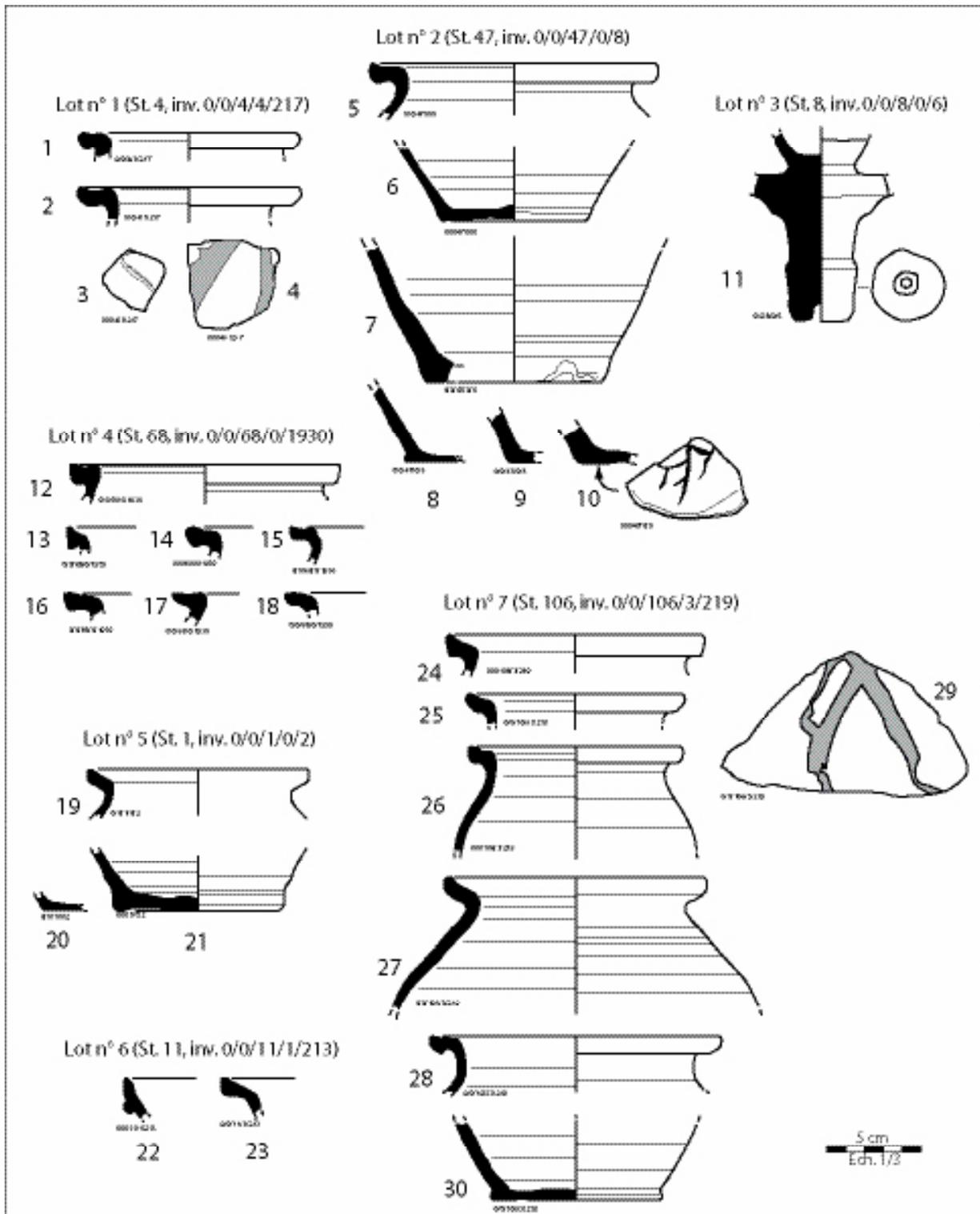


Figure 11 : Arçonnay (Sarthe) « Parc Saint-Gilles », 2002. Céramique médiévale, lots n° 1 à 7.
 Figure 11: Mediaeval ceramics: assemblages 1 to 7.

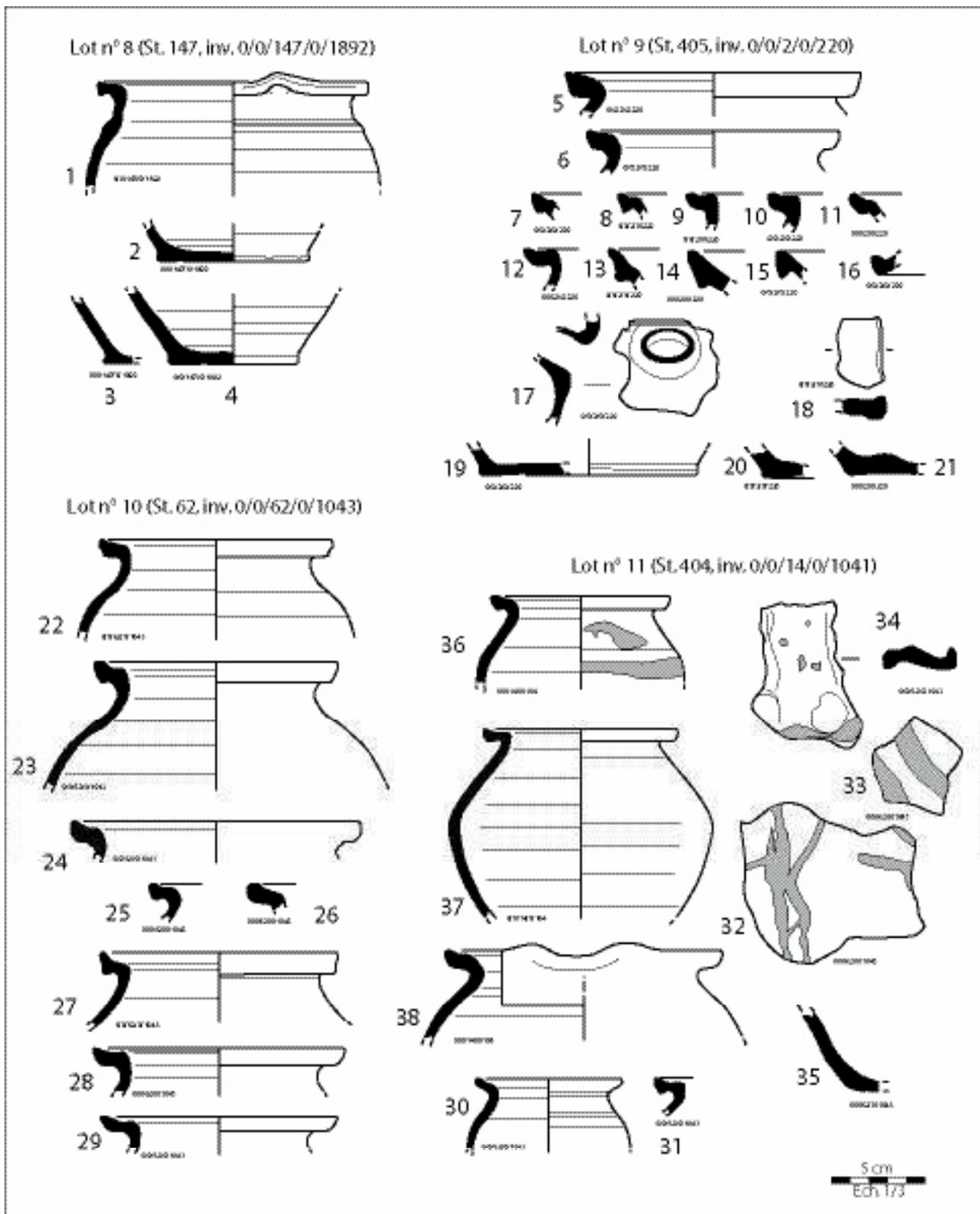


Figure 12 : Arçonnay (Sarthe) « Parc Saint-Gilles », 2002. Céramique médiévale, lots n° 8 à 11.

Figure 12: Mediaeval ceramics (continued): assemblages 8 to 11.

L'observation des groupes de pâtes utilisés au regard de chaque type morphologique révèle que la majorité des oules se rapportent au groupe A, complété par des productions nettement minoritaires relevant des trois autres groupes (B, C, D), apparemment contemporains. Deux des cruches ont également été façonnées dans une pâte du groupe A de teinte blanche (vases des lots 10 et 11), tandis qu'une autre relève du groupe B (celle du lot 9). Le couvercle est lui aussi réalisé dans une pâte du groupe A tandis que le chandelier montre une pâte micacée du groupe D, auquel se rattache également un bord d'oule.

Les bords constituent le seul élément typologique déterminant pour la caractérisation des oules. Cinq types ont été identifiés parmi les 65 bords dénombrés. Le plus fréquent, avec plus de 50 % des individus et présent dans la quasi-totalité des lots, regroupe des lèvres à parement étroit, vertical ou oblique dont la hauteur est à peu près équivalente à la largeur (fig. 11, n° 1, 12 à 14 et 24 à 26; fig. 12, n° 1, 5 à 12, 22 à 26 et 36 à 38; fig. 13, n° 1 à 11; fig. 14, n° 1). Viennent ensuite des bords en bandeau, très faiblement représentés avec seulement 4 des 65 bords distincts (fig. 11, n° 22; fig. 12, n° 13 et 27; fig. 13, n° 13). Ces bandeaux sont relativement minces et épais, caractéristiques des XI^e-XII^e siècles en Basse-Normandie (Leenhardt, 1987), et très comparables aux individus ornés de Sées « La Poterie » (Leclerc, 1998), placés entre la fin du XI^e et le courant de la première moitié du XII^e siècle, ou à ceux d'Argentan, « Aire d'accueil » (Carpentier, 2002, p. 84 *sq.*). On recense quelques lèvres « larges » (dont la largeur est supérieure au double de la hauteur), dont la distribution est relativement homogène au sein des lots (fig. 11, n° 2, 5, 15 à 19, 23, 27; fig. 12, n° 28 à 30; fig. 13, n° 14 à 16; fig. 14, n° 5 et 6). Sur de nombreux sites régionaux, ces bords larges semblent plutôt caractéristiques des productions du XII^e siècle (notamment à Falaise et Argentan : Carpentier, 1997; 2002). Un quatrième type est formé par les lèvres en crosse, qui se distinguent par un net repli de l'arête inférieure du parement; leur fréquence est ici très réduite (fig. 11, n° 26; 12, n° 14, 15, 31; 13, n° 17). Ces bords sont *a priori* postérieurs au XI^e siècle et sont notoirement plus fréquents au cours du XIII^e siècle au sein des assemblages régionaux. Enfin, une seule et unique lèvre à jonc provient d'un couvercle issu du lot 9 (fig. 12, n° 16).

Les 32 fonds d'Arçonnay correspondent à des oules comme le confirment les traces de suie et caramels observés sur leurs pieds. Tous sont constitués d'une base plane plus ou moins régulière, comportant fréquemment des traces de décollement à la ficelle. Certains portent, au niveau de la jonction pied/base, les traces d'une baguette utilisée lors du décollement sur le tour. Un seul individu présente une inscription graffitée sur le fond (fig. 11, n° 10). La liaison

pied/base tantôt décrit une inflexion simple, tantôt est soulignée par un bourrelet de pâte plus ou moins épais ou saillant, quelquefois digité (fig. 13, n° 24, 25), sans recherche décorative évidente mais plutôt semble-t-il dans le but de favoriser la stabilité du vase. Si les deux tiers des fonds se rattachent à ce second type, on rencontre bien les deux au sein de mêmes lots, selon un schéma de répartition « normalement » aléatoire.

Le registre décoratif de cet ensemble se limite à deux options ornementales; l'une regroupe divers motifs de flammules peintes à la barbotine ocre, rouge ou marron sur les panses, les anses ou les bords de certains vases (fig. 11, n° 3, 4, 29; fig. 12, n° 32 à 34, 36; fig. 13, n° 1, 18; fig. 14, n° 2); l'autre rassemble quelques motifs incisés de lignes ondées tracées sur quelques tessons de panses (fig. 11, n° 3). Aucune trace de glaçure ni de motif imprimé ou bande de terre rapportée n'a été observé. Un seul fond présente un motif graffité manifestement tracé à cru, qui évoque une marque de potier (fig. 11, n° 10).

Les lots de référence déjà connus pour les XI^e-XII^e siècles dans le département de l'Orne permettent sans difficulté de confirmer l'attribution chronologique de cet ensemble. On se reportera notamment aux productions de Sées (Fichet de Clairfontaine et Couanon, 1995; Couanon, 1992; Leclerc, 1998), ainsi qu'à celles de La Roche-Mabille pour la fin du XI^e siècle (Bernouis et Fajal, 1992; Bernouis *et al.*, 1993), ou d'Argentan et de sa périphérie, qui ont fait l'objet de récents compléments et réexamens (Leenhardt, 1967, revue par Fajal, 2008; Carpentier, 2002, 2008). On retiendra parmi ces productions locales la présence de lampes sur pied très comparables (à Sées, La Roche-Mabille, Arçonnay ou Argentan), ainsi qu'une forte majorité (plus de 85 %) d'oules associées à quelques cruches, pichets et autres formes très minoritaires. Les décors sont essentiellement représentés par des registres de flammules à la barbotine ou peinture ocre disposées sur les anses et les panses, ainsi que par quelques motifs incisés ondés sur certains cols et anses. On n'observe guère que quelques rares traces de glaçure verte. Des données similaires ont été réunies sur la céramique issue des niveaux attenants au donjon de Falaise, datés du XII^e siècle (Carpentier, 1997).

Le chandelier céramique paraît constituer le marqueur le plus ancien de l'ensemble d'Arçonnay, tirant plutôt la datation vers le XI^e ou le tout début du siècle suivant, sur la base des individus comparables mis au jour en Île-de-France (Cuisenier et Guadagnin, 1988, p. 271-274), et particulièrement à Saint-Denis (Lefèvre et Meyer, 1988; Lefèvre, 1989), qui sont datés entre 950 et 1100. À Bayeux, en contexte urbain, ont été mises au jour des lampes du même type, en association avec des formes usuelles tout à fait comparables à celles d'Arçonnay; elles s'inscrivent plus précisément

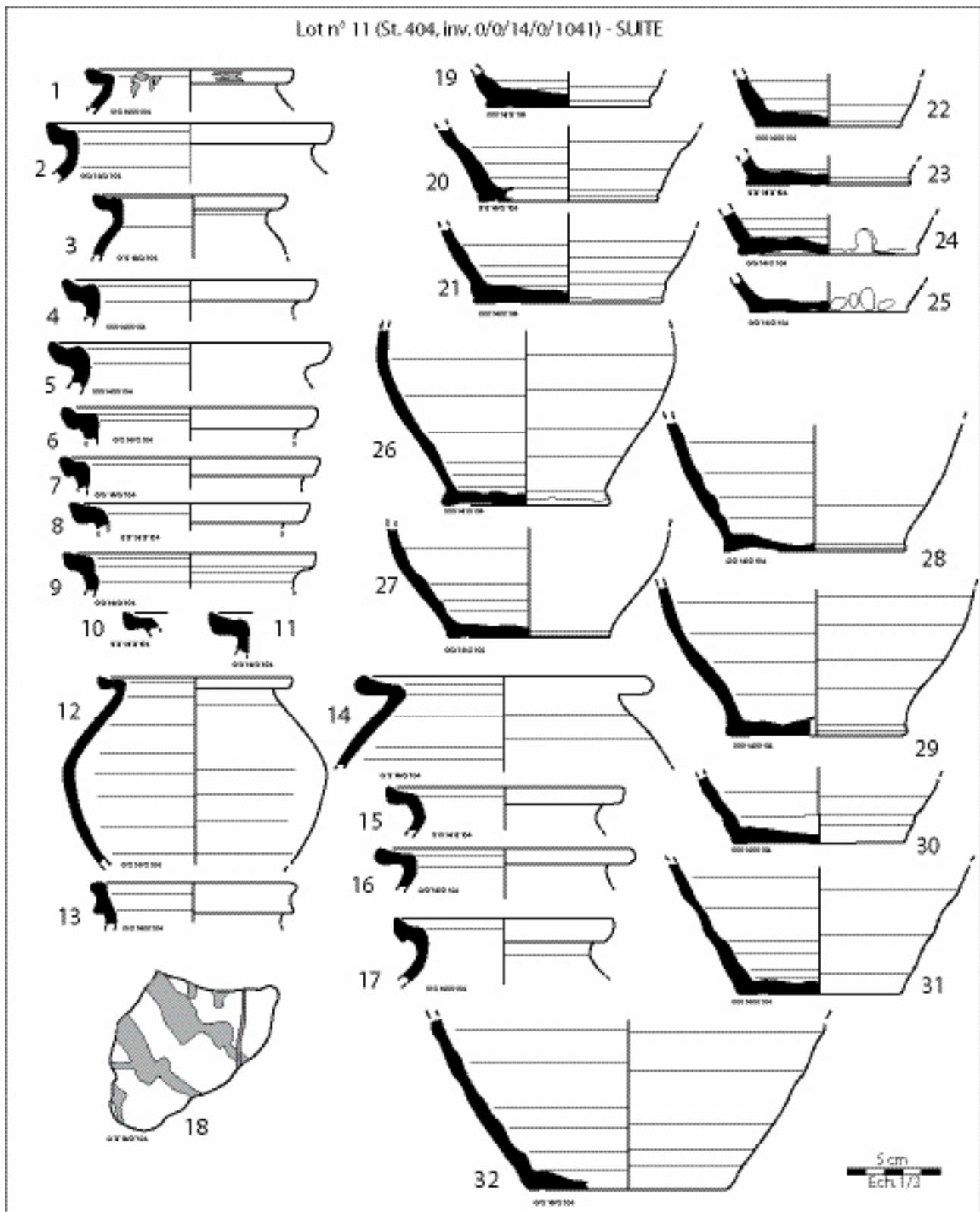


Figure 13 : Arçonnay (Sarthe) « Parc Saint-Gilles », 2002. Céramique médiévale, lot n° 11.

Figure 13: Mediaeval ceramics (continued): assemblage 11.

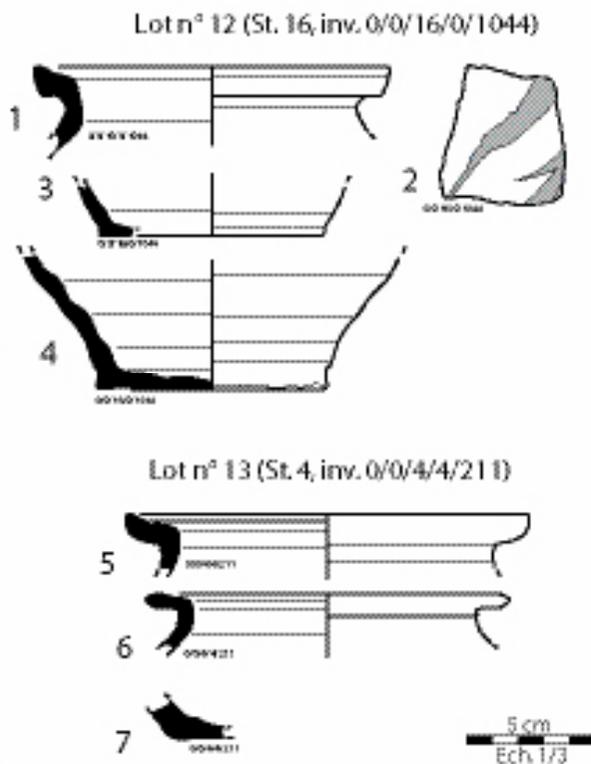


Figure 14 : Arçonnay (Sarthe) « Parc Saint-Gilles », 2002. Céramique médiévale, lots n° 12 et 13.

Figure 14: *Medieval ceramics (continued): assemblages 13 and 14.*

dans une fourchette allant de la fin du XI^e siècle au début du XII^e (Delacampagne, 1997, p. 145, fig. 21). Cette datation, proche de celles proposées en Île-de-France, nous incite par conséquent à inscrire le lot d'Arçonnay entre la fin du XI^e et le cours du XII^e siècles.

Le mobilier métallique

Quatre lames de couteaux ont été mises au jour dans les silos 404 (fig. 15, n° 1), 62 (n° 2 et 106 (n° 3 et 4); fig. 16). Toutes se rattachent à un type courant dès le haut Moyen Âge en contexte domestique, destiné à un usage polyvalent (voir par exemple Cuisenier et Guadagnin, 1988, p. 268-270). De nombreux parallèles en sont connus aux XI^e-XII^e siècles, par exemple aux Grands Roseaux, à Paladru (Isère) (Colardelle et Verdel, 1993b, p. 204-205, fig. 141 n° 1 à 16 et p. 315-316, fig. 235). À l'instar de ces dernières, les lames mises au jour à Arçonnay sont relativement longues et fines, reflétant de ce fait une utilisation préférentielle pour des travaux de découpe, à finalité culinaire ou en vue d'autres usages tels que taille et façonnage du bois, de l'os, du cuir ou du tissu, etc. Le fil des tranchants offre un bon état de conservation général. Sur

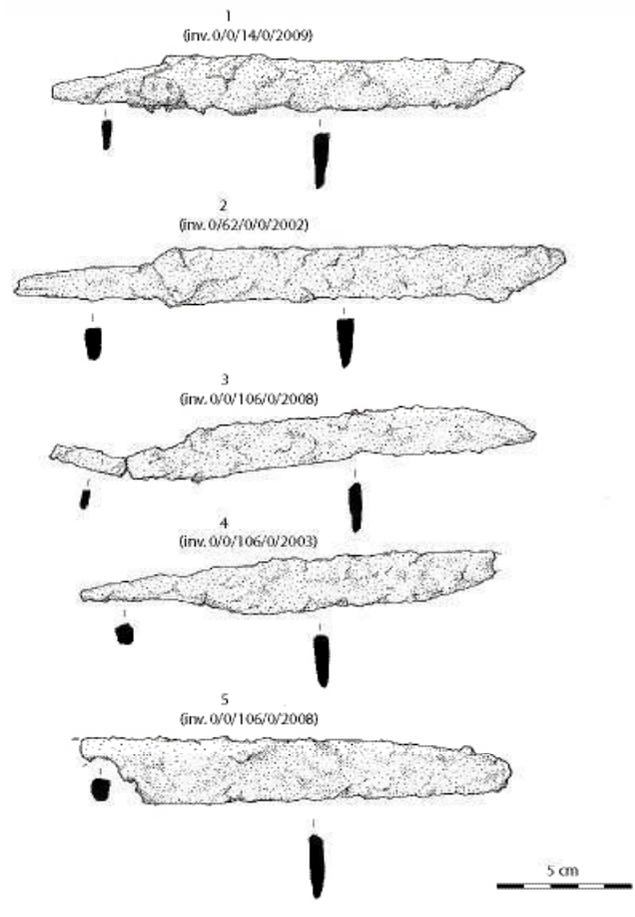


Figure 15 : Arçonnay (Sarthe) « Parc Saint-Gilles », 2002. Lames de couteaux (n° 1 à 4) et de forces (n° 5) en fer.

Figure 15: *Iron blades: knives (1 to 4) and shears (5).*

les pièces n° 2 et 4, le métal est atteint par une légère usure, due vraisemblablement à un affûtage répété. La soie, de section trapézoïdale, est destinée à être insérée dans un manche monobloc évidé. Un petit cylindre en os, retrouvé dans le silo 4, a ainsi pu être utilisé pour fixer la soie de l'une des lames sur un manche de ce type.

1- Connues depuis l'Antiquité, Les forces en fer (fig. 15, n° 5; fig. 16) sont connues depuis l'Antiquité. Destinées à la tonte des moutons ou à divers travaux de découpe, elles trouvent de nombreux parallèles sur les habitats antiques et médiévaux de Normandie (Halbout *et al.*, 1987, p. 87 et 167). Divers exemples similaires sont également au nombre des objets mis au jour lors des fouilles de l'habitat des chevaliers-paysans du lac de Paladru (Colardelle et Verdel, 1993b, p. 209, fig. 145 n° 5 à 8, p. 318, fig. 236 n° 1 et p. 320).

On dénombre également deux fers de faucille (dentée?) et de serpette (fig. 17, n° 2 et 9). La première pièce est très

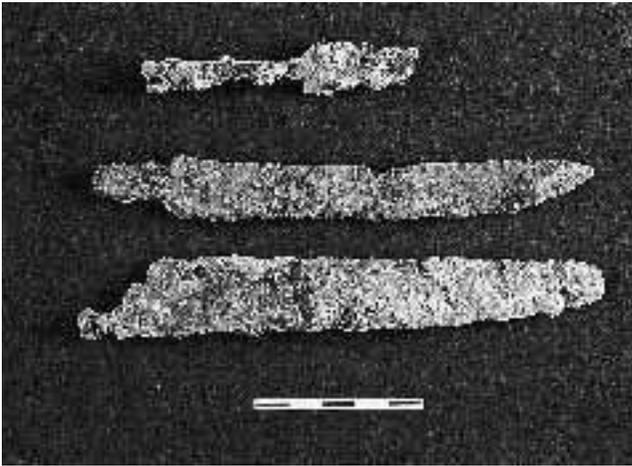


Figure 16 : Arçonnay (Sarthe) « Parc Saint-Gilles », 2002. Fer de trait ; lames de couteau (n° 2) et de forces (n° 5) en fer (cl. H. Paitier, Inrap).

Figure 16: Iron artefacts: arrowhead; blades of knife (2) and shears (5).

fragmentaire. Il s'agit d'une lame fine et de section courbée, mesurant environ 5 cm dans sa plus grande largeur. Il est possible que le fil ait été denté mais l'usure de la pièce ne permet pas d'en être sûr (Reigniez, 2002, p. 234-260). La seconde pièce, complète, correspond à une petite lame à douille formant un crochet perpendiculaire au manche, qui évoque une serpette utilisée pour des tâches de taille horticole, et en particulier pour la vigne (Pesez, 1991, p. 243; Reigniez, 2002, p. 155 *sq.* et en part. p. 166 *sq.* et p. 180-182). Des exemplaires comparables mais de dimensions plus importantes ont en effet déjà été signalés en Basse-Normandie à Bénouville et à Jort (Calvados), dans des secteurs où la viticulture et l'existence de vergers sont par ailleurs bien attestés aux XI^e-XII^e siècles (Halbout *et al.*, 1986, p. 107, n° 195 et 197). Un autre outil de ce type fait partie des découvertes réalisées à Bayeux en contexte urbain (Delacampagne, 1997, p. 164, n° 960). Il s'agit d'un type d'objet alors fort répandu, jusque dans les régions du Nord (Reigniez, 2002; Fossier, 1997), sans parler de la Touraine ou des régions du Centre où la tradition viticole est bien ancrée. On le trouve encore attesté, avec la même forme, jusqu'à l'époque contemporaine et *a fortiori* tout au long du Moyen Âge, par exemple à Moulins-sur-Céphons, dans le Cher, aux XIV^e-XV^e siècles (Querrien, 1988, p. 62-63).

Un fragment de tige torsadée à section cylindrique (fig. 17, n° 1) peut être interprété, d'après sa longueur et son diamètre, comme une anse destinée à un récipient assez large, probablement un seau. À la différence d'autres exemplaires non torsadés tels que celui de la motte de Moulins-sur-Céphons (Querrien, 1988), pourvu d'un méplat de préhension au

milieu de l'anse, cette tige présente une section circulaire sur tout son pourtour.

Deux exemplaires de clous et fiches en fer (fig. 17, n° 3 et 4), retrouvés dans les silos, correspondent à un type de mobilier tout à fait classique dans les ensembles médiévaux et dont on trouvera de très nombreux exemples dans la bibliographie. Le clou n° 4 en particulier, correspond à divers exemples médiévaux relevés notamment en Normandie pour les XI^e-XII^e siècles (Lorren, 1977, p. 155, fig. 28 n° 3; Halbout *et al.*, 1987, p. 56, n° 14; Delacampagne, 1997, p. 160, n° 1058 *sq.*). Son utilisation semble surtout liée à la charpenterie.

Une pièce de fer plane et de section rectangulaire décrit une courbure accentuée (fig. 17, n° 5). L'une de ses extrémités forme un repli vers l'intérieur de la courbure et les côtés, aplanis au marteau, forment un bourrelet sur les deux faces. Des résidus de bois sont encore visibles sous le repli de l'extrémité; ils indiquent qu'il s'agit d'une pièce de fixation enserrant un objet en bois, peut-être un seau (il s'agirait dans ce cas d'un cerclage) ou un coffre?

Le mobilier métallique d'Arçonnay comprend en outre un fer de trait plat à douille (fig. 17, n° 6; fig. 16) ainsi qu'un fer de javeline à douille (fig. 17, n° 8; fig. 18). Illustré par de nombreuses découvertes, le fer de trait se rattache volontiers à un contexte aristocratique et militaire, par exemple au Plessis-Grimoult (Calvados : Zadora-Rio, 1974, p. 230, fig. 40 n° 3 à 5 et p. 234-237), à Rubercy (Calvados : Lorren, 1977, p. 155, fig. 28 n° 13 à 15), au château de La Ferrière-aux-Étangs (Orne), entre la fin du XII^e siècle et le début du XIII^e siècle (Lefèvre, 1995, p. 102), à Moulins-sur-Céphons (Querrien, 1988, p. 36 n° 14 et p. 37, pl. IV). Mais on trouve également de nombreuses pointes de flèches en contexte d'habitat paysan, par exemple à Créac'h Gwen (Finistère) au début du XI^e siècle (Ménez et Batt, 1988, p. 133 et 138, fig. 18), à La Challonnière, commune de Tonnay-Charente (Charente-Maritime), au XI^e siècle (Laporte, 1998, p. 68, fig. 48 n° 37), ou encore à la Grange du Mont (Côte-d'Or) au XIV^e siècle (Beck, 1989, p. 108, fig. 74, n° 58 et 59). Le fer de javeline évoque quant à lui les carreaux pyramidaux à douille connus à la même époque sur un certain nombre d'habitats à caractère aristocratique. Il est possible en particulier de le rapprocher des pointes à douille effilées, interprétées comme de probables pointes de flèches, qui ont été mises au jour lors des fouilles de la motte de Moulins-sur-Céphons (Querrien, 1988, p. 37-38, n° 15-16). Leurs dimensions sont cependant plus modestes (10 à 12 cm de long). Il est délicat d'attribuer un emploi préférentiel, cynégétique ou militaire, à ce type d'arme, mais il est en revanche impossible de la confondre avec les lourds fers de lance connus par exemple à Paladru au XI^e siècle (Colardelle et Verdel, 1993a, p. 55 et 56; 1993b,

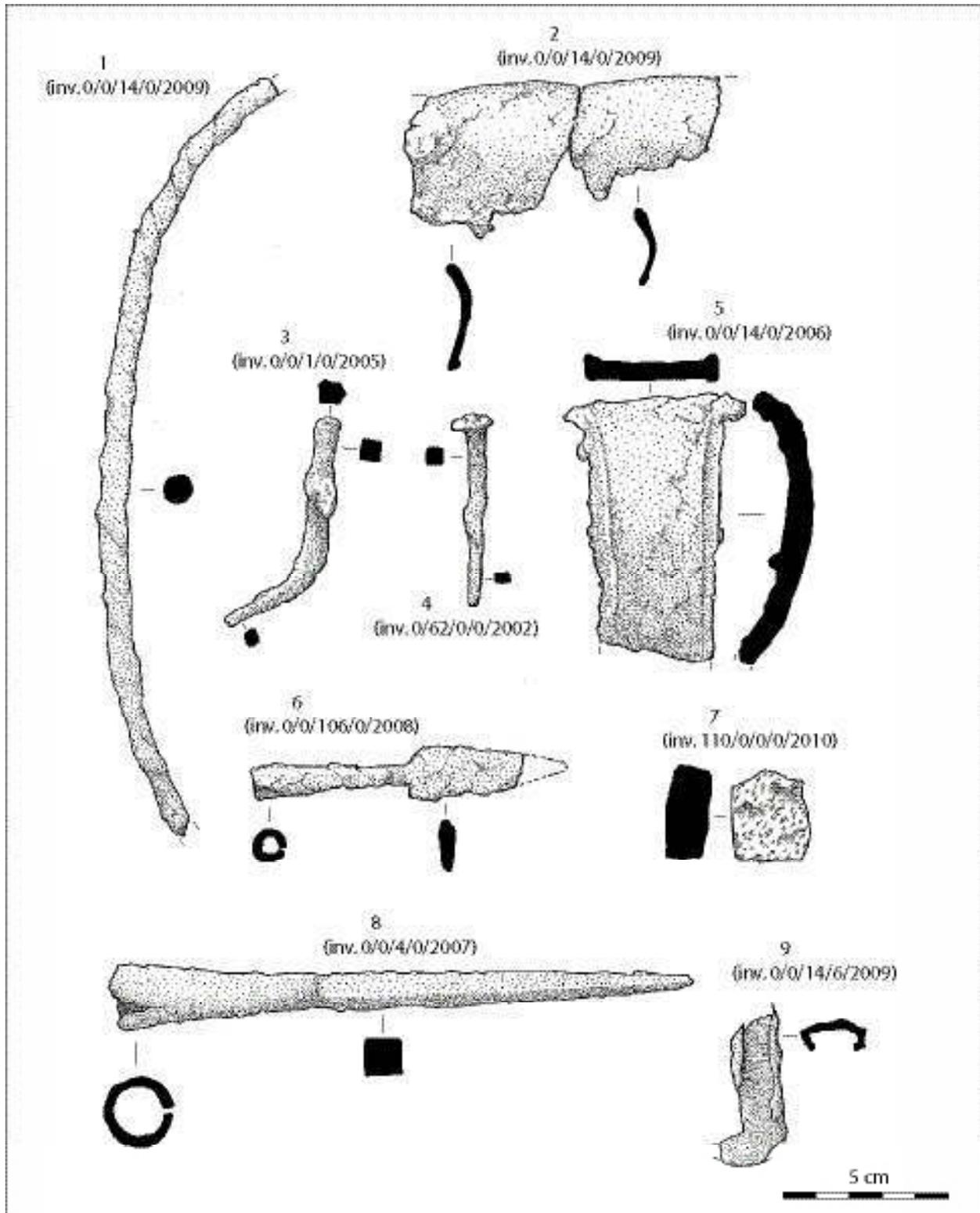


Figure 17 : Arçonnay (Sarthe) « Parc Saint-Gilles », 2002. Mobilier en fer : anse de seau torsadée (n° 1); fer de faucille, peut-être dentelée (n° 2); clous (n° 3-4); penture ou patte de fixation (n° 5); fer de trait plat à douille (n° 6); déchet de forge? (n° 7); fer de javeline à douille (n° 8); fer de serpette (n° 9) (V. Carpentier et D. Giazon, Inrap).

Figure 17: Iron artefacts (continued: twisted bucket handle (1), sickle blade, perhaps serrated (2), nails (3 & 4), hinge or fixing plate (5), socketed flat arrowhead (6), smithy refuse? (7), socketed spear head (8), pruning hook (9).

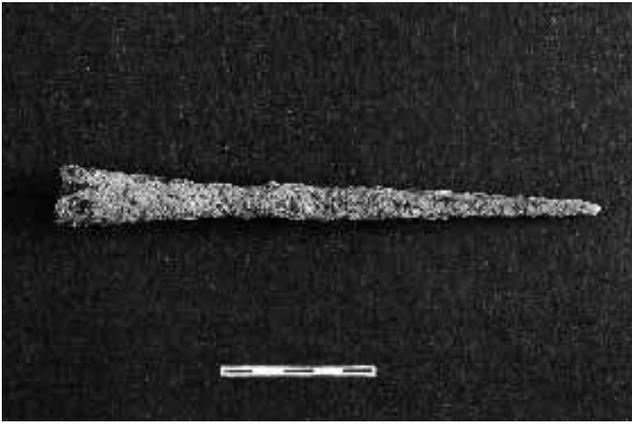


Figure 18 : Arçonnay (Sarthe) « Parc Saint-Gilles », 2002. Fer de javeline n° 8 (cl. H. Paitier, Inrap).

Figure 18: Iron spear head N° 8.

p. 319, fig. 237 n° 8-9 et p. 320-321) ou, plus près de nous, au Camp de Péran, à Plédran (Côtes-d'Armor), pour la fin du x^e siècle (Nicolardot et Guigon, 1991, p. 147, 150-152, fig. 25 à 28). Pour en revenir aux habitats riverains du lac de Paladru, il y existe en outre plusieurs types de pointes de javelots au xi^e siècle, de configurations nettement distinctes : les uns plus massifs (à Charavines, Colletière : Colardelle et Verdel, 1993b, p. 215, n° 5-6), les autres plus fins et proches de l'exemplaire d'Arçonnay (aux Grands Roseaux de Paladru : *ibid.*, p. 319, fig. 237, n° 10-11). On recense par ailleurs deux fers très proches de celui d'Arçonnay, dotés d'une douille d'emmanchement, mis au jour lors des dragages de la Seine à Bardouville, sur les rives des anciennes îles du Ronceray et du Chardonneret (Géhenne, 1994, p. 21), ainsi qu'au niveau du Petit-Andely (Eure), ces derniers étant similaires à plusieurs exemplaires provenant des fouilles du Château Gaillard, dans des niveaux attribués au xiii^e siècle (Pitte, 2001). L'un, de section circulaire, mesure 28 cm de long, tandis que l'autre, de section triangulaire, atteint 22,8 cm. De plus, le second est pourvu de trois barbelures à sa base évoquant une utilisation probable pour la pêche. Il pourrait donc s'agir ici d'un fer de javeline, arme légère et maniable surtout destinée à la chasse et/ou à la pêche.

Un probable déchet de forge est également présent (fig. 17, n° 7) sous la forme d'un petit cube de fer provenant peut-être d'un lingot ou d'une loupe. L'une des faces est constellée de vacuoles tandis que la face opposée est pleine et irrégulière. Ce type de déchet, potentiellement lié à la présence à proximité d'une forge médiévale, s'inscrit dans un contexte d'activité métallurgique particulièrement dynamique au sud d'Alençon, lié à la disponibilité locale de minerais ferrifères (Halbout *et al.*, 1986, p. 9, 15, 26).

Le mobilier lithique

Plusieurs aiguisoirs en pierre ont été découverts (fig. 19). Il s'agit de pièces très courantes au sein des habitats ruraux médiévaux qui rencontrent de nombreuses attestations archéologiques dès le haut Moyen Âge, en rapport avec un équipement métallique de plus en plus fréquent dans les campagnes (Cuisenier et Guadagnin, 1988, p. 214-217). Leurs dimensions de même que leurs stigmates d'utilisation (faces polies) permettent parfois de déduire à quel type d'outil ces aiguisoirs étaient destinés. L'exemplaire n° 1 est un petit aiguisoir fragmentaire en grès dont deux faces, polies et légèrement concaves, ont probablement été utilisées sur des lames de petite taille comme des couteaux (voir par exemple Cuisenier et Guadagnin, 1988, p. 217, cat. 133). Façonné dans un grès de même nature, le deuxième exemplaire est nettement plus grand; trois faces en sont polies et légèrement concaves, usure typique des pierres à affûter. Le dos de la pièce, rugueux au toucher, est en outre marqué par une cupule de percussion (diamètre compris entre 20 et 25 mm). Au regard de ses dimensions, cette pièce a pu être

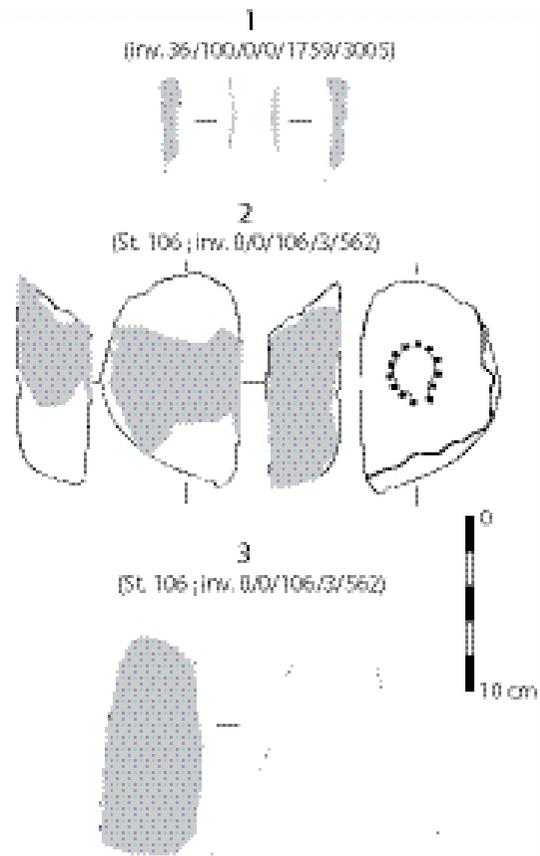


Figure 19 : Arçonnay (Sarthe) « Parc Saint-Gilles », 2002. Mobilier lithique : aiguisoirs.

Figure 19: Whetstones.

destinée à une faux, une serpe ou une faucille. Le aiguisoir est complet doté d'une face polie légèrement concave. La pièce, de forme triangulaire, est façonnée dans une roche plus tendre que les deux précédentes; sa fonction pourrait de ce fait être différente.

Le mobilier lithique d'Arçonnay comprend également un chandelier à pied en calcaire monolithe (fig. 20, n° 1; fig 21). Cet objet trouve peu de parallèles dans la bibliographie consultée; il se rapproche notamment d'un cylindre de calcaire interprété comme une lampe, mis au jour dans un silo des x^e-xi^e siècles à Baillet-en-France et qui porte des traces occasionnées par le feu depuis son sommet, concave, jusqu'à sa base aplanie (Cuisenier et Guadagnin, 1988, p. 274, cat. 276). Évoquons également une série de lampes en pierre mises au jour lors des fouilles de York Coppergate, dans les niveaux des périodes 3, 4, 5 correspondant à la tranche seconde moitié du ix^e-fin du xi^e siècle (Mainman et Rogers, 2000, p. 2544-2547). À la même époque, ce mobilier lithique côtoyait, dans des proportions variables selon les



Figure 21 : Arçonnay (Sarthe) « Parc Saint-Gilles », 2002. Chandelier à pied en calcaire monolithe (cl. H. Paitier, Inrap).
Figure 21: Monolithic footed candlestick carved in limestone.

régions, un abondant luminaire céramique et même quelques chandeliers en fer. Sur la pièce d'Arçonnay, la chandelle a laissé une trace noire dans la cupule sommitale, tandis que le corps gras a coulé jusqu'à la base du pied, entraînant une coloration du calcaire, bleui par la chaleur. Ces stigmates confirment la fonction de l'objet, vraisemblablement destiné à être posé sur une table ou dans une niche. D'une façon générale, et toutes matières confondues (la céramique l'emportant de très loin dans le nord-ouest de la France), les chandeliers à pied constituent au Moyen Âge central le mode d'éclairage le plus fréquent, que l'on trouve associé à des chandelles de suif ou de cire et à des lanternes à huile (Esquieu, 1998, p. 101).

Une dalle en calcaire d'environ 40 x 30 cm pour 5 à 6 cm d'épaisseur a été recueillie dans l'empierrement 9. Elle a été grossièrement équarrie sur au moins deux faces de façon à obtenir une plaque à peu près rectangulaire. Un angle a été brisé. Cette dalle est fortement et uniformément rubéfiée sur sa face supérieure, ce qui conduit à envisager une éventuelle fonction de plaque foyère, à moins qu'il ne s'agisse des traces laissées par un incendie. Sa situation, à l'écart de traces de bâti avérées, pourrait en tout cas résulter du démantèlement d'une habitation située à proximité des vestiges reconnus. Les exemples de dalles foyères en pierre dans les habitats ruraux du Moyen Âge sont relativement fréquents, aux côtés d'autres matériaux réfractaires (Pesez, 1986, p. 68; 1998, p. 110).

Le mobilier en terre

Plusieurs fragments de torchis, informes et très fragmentés, ont été recueillis dans le remplissage du silo 16 (non dessinés). Ils proviennent vraisemblablement des élévations

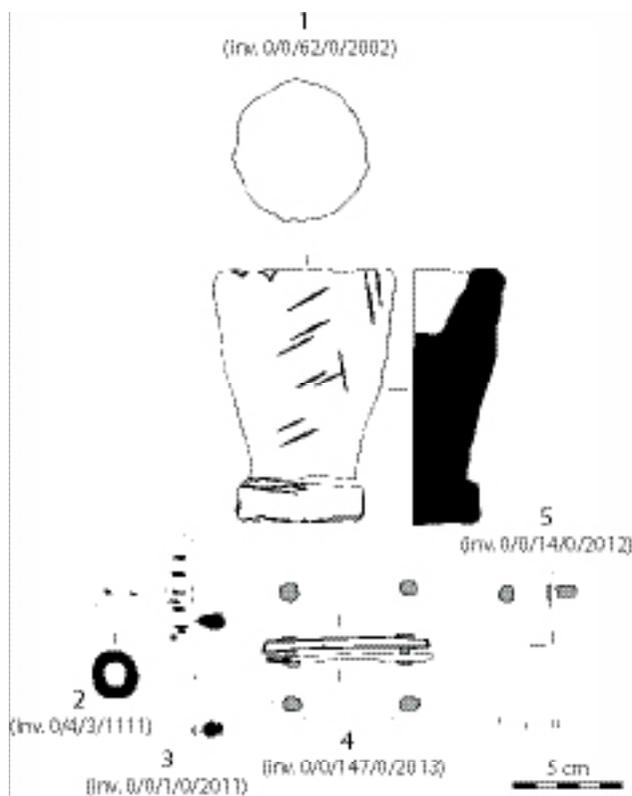


Figure 20 : Arçonnay (Sarthe) « Parc Saint-Gilles », 2002. Mobilier en pierre et en os : chandelier en calcaire (n° 1); virole de couteau (?) en os (n° 2); grosse aiguille, lissoir ou poinçon en os (n° 3); plaquettes de peignes rivetées (n° 4 et 5).

Figure 20: Stone and bone artefacts: limestone candlestick (1), bone knife handle (?) (2), large bone needle, polisher or awl (3), rivetted comb plates (4 & 5).

d'un édifice détruit, qui pourrait avoir été situé à proximité. Ce matériau de construction, ubiquiste dans le nord-ouest de l'Europe, était encore en usage au XIX^e siècle au sud d'Alençon et au nord du département de la Sarthe (Brunet, 1996).

Le mobilier en terre comprend aussi quelques fragments de plaque de cuisson en argile cuite provenant du silo 105 (non dessinés). Leur face supérieure est lissée tandis que leur face inférieure n'est que grossièrement aplanie. La pâte, de texture sableuse, contient de fines inclusions siliceuses. Les faces, indurées, sont brunes tandis que le cœur de la pièce est rouge. Les parties préservées de la tranche permettent de distinguer la présence d'un bourrelet de pâte vraisemblablement torsadé, appliqué sur la moitié inférieure de la plaque. Un fragment similaire a été découvert dans l'habitat d'Argentan, daté des XI^e-XII^e siècles (Carpentier, 2002, p. 83, fig. 9). Notons par ailleurs que ces plaques sont très proches d'objets de même nature mis au jour dans les enclos laténiens du nord de la Sarthe (Guillier *et al.*, 2006, p. 63 *sq.*).

Le mobilier osseux

Un élément d'assemblage en os a été découvert (fig. 20, n° 2). Cette pièce est assez comparable à certains éléments de charnière connus dès l'Antiquité romaine, tels que ceux mis au jour à Bayeux (Calvados : Delacampagne, 1997, p. 154, 167, n° 42, 665, 756). Toutefois, ses moindres dimensions ainsi que l'absence de perforation paraissent indiquer ici une fonction différente, peut-être en rapport avec l'emmanchement des couteaux dans un manche en bois monobloc tel qu'il est évoqué plus haut ; il s'agirait dans ce cas d'une virole.

On dénombre encore une grosse aiguille, lissoir ou poinçon en os (fig 20, n° 3 ; fig. 22), façonné dans une diaphyse d'os long, et pourvu d'un chas perforé à 16 mm de la pointe. Une fine gorge a été tracée à environ 1 cm en arrière du chas, qui présente une patine d'usage. L'objet est orné sur l'une de ses faces d'une série de stries disposées en alternance selon trois registres parallèles, par groupes de deux ou trois. Cette pièce peut être interprétée, de par la présence d'un chas, comme une aiguille grossière mais aussi comme un poinçon, comparable aux exemplaires de Charavines Colletière (Isère), au début du XI^e siècle (Colardelle et Verdel, 1993b, p. 281-282), ainsi qu'à d'autres recueillis au sein des établissements ruraux carolingiens d'Île-de-France (Cuisenier et Guadagnin, 1988, p. 283-287). L'utilisation de ces outils a pu varier dans l'éventail des activités de confection domestique mises en œuvre au sein des habitats : couture et perforation de pièces de cuir, broches et lissoirs pour le textile, épissoire pour la fabrication des cordages, la réparation de filets de chasse ou de pêche, etc.

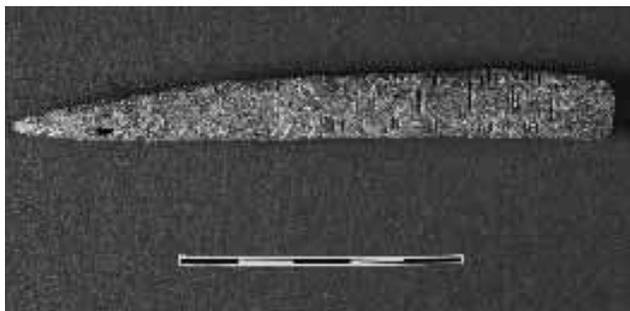


Figure 22 : Arçonnay (Sarthe) « Parc Saint-Gilles », 2002. Grosse aiguille, lissoir ou poinçon en os (cl. H. Paitier, Inrap).
Figure 22: Bone tool (big needle, smoother or awl).

D'autres objets en os correspondent à des plaquettes de peignes rivetées (fig. 20, n° 4 et 5 ; fig. 23 et 24). Les peignes composites en os et en bois renforcés de deux barrettes rivetées sont des objets courants dès l'époque romaine et durant tout le haut Moyen Âge (Cuisenier et Guadagnin, 1988, p. 194-195 ; Goret, 2004). Les exemplaires d'Arçon-

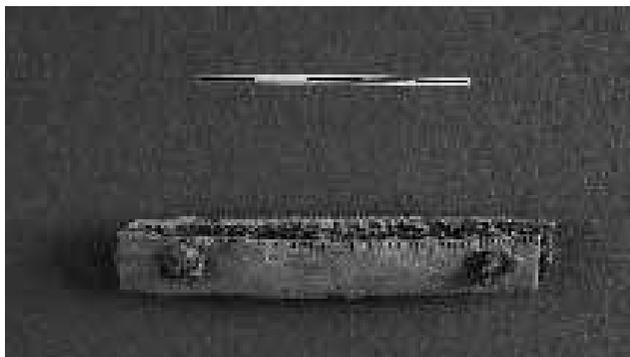


Figure 23 : Arçonnay (Sarthe) « Parc Saint-Gilles », 2002. Plaquettes rivetées de peigne composite, en os, bois et fer (cl. H. Paitier, Inrap).
Figure 23: Rivetted plates of a composite comb (bone, wood and iron).

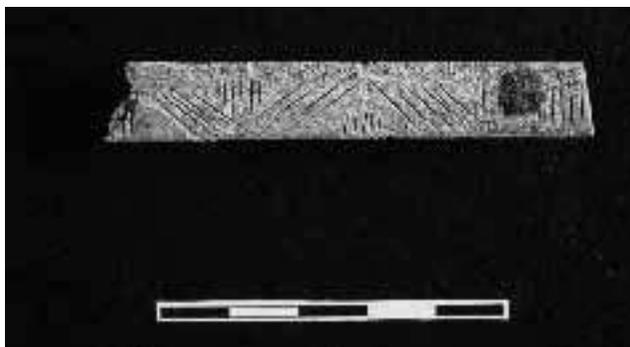


Figure 24 : Arçonnay (Sarthe) « Parc Saint-Gilles », 2002. Plaquette rivetée de peigne composite, en os, bois et fer (cl. H. Paitier, Inrap).
Figure 24: Rivetted plate of a composite comb (bone, wood and iron).

nay comportent une double endenture irrégulière, les dents offrant des variations rythmiques de taille et d'espacement. Le faible espacement et la finesse de ces dents conduit à envisager un ustensile de toilette. Certains de ces peignes sinon tous ont également pu servir de parure féminine et appartenir au trousseau ordinaire des femmes normandes de l'époque ducale.

Quelques observations plus précises nous renseignent ici sur le mode de fabrication de ces peignes. Sur le premier exemplaire, on s'aperçoit que la découpe des dents a été réalisée après l'assemblage car elle est à l'origine d'une série d'encoches visibles sur la tranche des plaquettes. Des marques similaires sont effectivement visibles sur des plaquettes en os de mêmes dimensions à Bayeux (Delacampagne, 1997, p. 151 et 163, n° 139) ou à Moulins-sur-Céphons (Querrien, 1988, p. 48, n° 41 et p. 49, pl. IX). Le second exemplaire d'Arçonnay est comparable au précédent, mais brisé au niveau de l'un des rivets. Sa plaquette est ornée d'un décor de lignes et de chevrons incisés, proche là encore des motifs qui ornent les peignes de Moulins-sur-Céphons (*ibid.*, p. 64-65). Le montage de ce peigne a peut-être été réalisé après et non avant la découpe de l'indenture, car aucune encoche n'est visible sur la tranche de la plaquette.

Ces objets se distinguent par leur facture composite de la plupart des peignes répertoriés pour les x^e - xii^e siècles à Charavines Colletière (Isère : Colardelle et Verdel, 1993b, p. 256, fig. 189), à Lons-le-Saunier (Jura : Mille, 1998) ou encore à Novgorod (Kolchin, 1989), au sujet desquels Pierre Mille a produit une synthèse récente (2008). On note cependant que les plaquettes en os découvertes à Bayeux et Arçonnay paraissent attester l'usage fréquent des peignes composites à travers l'actuelle basse Normandie aux x^e - xii^e siècles (Delacampagne, 1997, p. 151 et 163, n° 139).

La faune

Observée de façon générale dans un simple but de reconnaissance des espèces animales présentes, la faune archéologique recueillie dans les rejets médiévaux d'Arçonnay se rattache au cortège usuel des habitats ruraux à vocation agricole à travers la présence en association des trois principales espèces domestiques (porc, mouton, bœuf), auxquelles s'adjoignent des restes de gallinacés dont un coq (présence d'un ergot). Outre ces animaux caractéristiques du cheptel et de la basse-cour, on dénombre divers restes de batraciens ainsi que plusieurs espèces d'oiseaux sauvages parmi lesquels des échassiers, attestés par la longueur de leurs membres postérieurs. Ces données offrent un intérêt certain ; comme les grenouilles, dont la consommation est attestée à la même époque dans la campagne d'Argentan (Carpentier, 2002, p. 88 – mais il est usuel de rencontrer des squelettes de crapauds dans les silos), les oiseaux d'eau

ont fait l'objet d'une chasse active dans certains secteurs marécageux de la Normandie (Carpentier, 2006a). On note également la présence d'un bois de chute de cervidé (*Cervus elaphus*) (fig. 25), provenant vraisemblablement d'un ramassage saisonnier. Pour les x^e - xii^e siècles, des fragments d'andouillers travaillés ont ainsi été recensés sur de nombreux établissements médiévaux, par exemple à Bayeux (Calvados) (Delacampagne, 1997, p. 171) ou plus près de nous à Argentan (Orne) (Carpentier, 2002, p. 88), dans des contextes domestiques non aristocratiques. Quelques débris de coquilles d'escargots Petit-gris (*Helix aspersa*), provenant vraisemblablement d'intrusions fortuites, complètent cet assemblage.

Les traces de découpe observées sur les os (fig. 26, n° 1 à 4) se rattachent potentiellement à deux types d'exploitation, l'une alimentaire, liée à la boucherie (découpe des nerfs, désossage et décarnisation), et l'autre artisanale, qui a pu constituer ici le stade initial d'une activité de tabletterie pratiquée à l'échelle du site et dont les artefacts précédemment décrits (plaquettes de peignes, virole de couteau) constitueraient l'aboutissement. Ces deux types d'activité sont *a priori* associés au sein des mêmes assemblages osseux.

À l'issue d'un simple examen, ces restes archéofauniques témoignent d'une pratique classique de l'élevage fondée sur l'exploitation de la triade domestique porc-mouton-bœuf, ainsi que des gallinacés de basse-cour. L'alimentation carnée a pu être complétée de façon plus ou moins régulière par des prises occasionnelles de petite taille (oiseaux, grenouilles), dont la capture au moyen d'engins légers (filets, pièges de corde, etc.) ne relève aucunement d'une cynégétique instituée mais plutôt de pratiques occasionnelles, de tout temps largement répandues au sein des populations paysannes. En aval de la consommation alimentaire proprement dite, la gestion

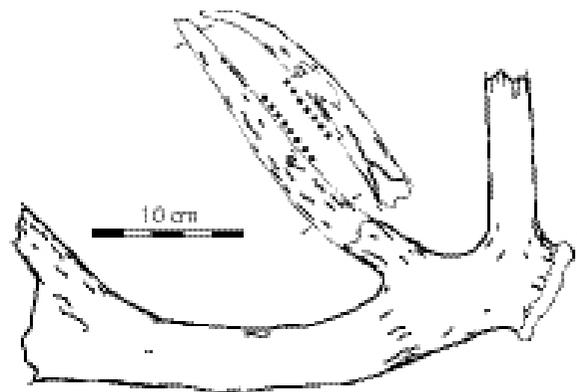


Figure 25 : Arçonnay (Sarthe) « Parc Saint-Gilles », 2002. Bois de chute de cervidé avec traces de travail et/ou d'utilisation.
Figure 25: Fragment of cervid antler with traces of working and/or use.

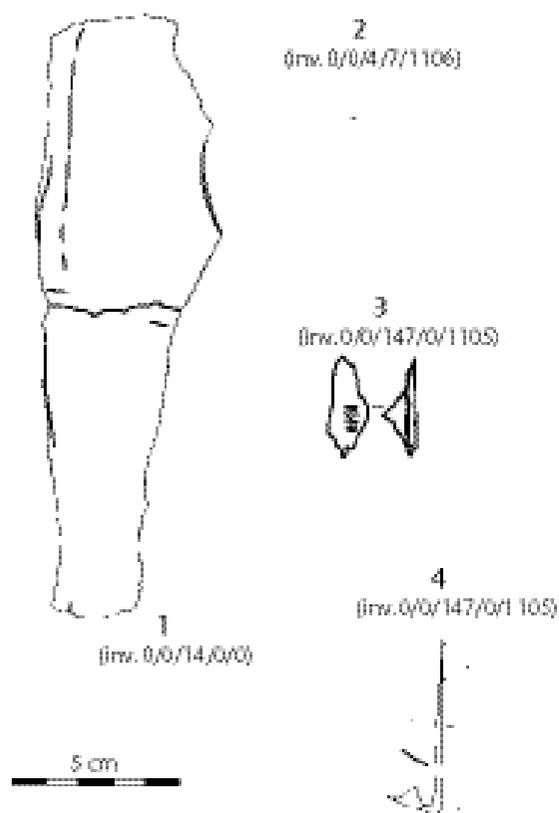


Figure 26 : Arçonnay (Sarthe) « Parc Saint-Gilles », 2002. Os de faune portant des traces de découpe : 1, scapula de mouton ; 2, fragment de côte de petit mammifère indéterminé ; 3 et 4, fragments de côte de grand mammifère indéterminé (mouton, boviné?).

Figure 26: Faunal bones with butchering traces: 1, sheep scapula; 2, fragment of unidentified small mammal rib; 3 & 4, fragments of unidentified large mammal ribs.

des parties consommées (carcasses, os, peaux, entrailles, etc.), pouvait susciter à son tour diverses activités, à l'image de cette possible confection de plaquettes de peignes menée à l'échelle domestique mais qui a pu constituer une ressource d'appoint appréciée, par exemple dans le cadre d'une commercialisation épisodique au marché ou à la ville toute proche.

3. TÉMOINS ARCHÉOLOGIQUES DE PLANTATIONS MÉDIÉVALES ET/OU MODERNES

Les vestiges associés à la seconde partie de l'occupation médiévale et moderne se concentrent à quelque distance des aires d'ensilage médiévales, au nord du décapage et vers le bas du vallon (cf. *supra*, fig. 5 ; fig. 27). Ils correspondent pour la plupart à une nébuleuse de petits creusements ovales, mesurant de 20 à 50 cm de long pour 15 à 25 cm de large et une dizaine de centimètres au maximum d'inscription dans le substrat.

Ces creusements évoquent d'emblée des fosses de plantations, en particulier de vigne, telles qu'on en connaît aujourd'hui un grand nombre dès l'époque romaine dans les régions du nord et de l'est de la France (Bouby et Marinval, 2001 ; Gauthier et Joly, 2003 ; Toupet et Lemaître, 2003a et b), et jusqu'en Grande-Bretagne (Meadows, 1998 ; Brown *et al.*, 2001). Le dispositif de petites fosses alignées évoque en particulier les occupations du Val-d'Oise attribuées au Bas-Empire et à l'époque mérovingienne (fig. 28). Ceux-ci ont fait l'objet de rapprochements récents avec des réseaux de plantation dits en « tranchée alvéolée » identifiés dès le I^{er} siècle av. J.-C. et au tout début de l'époque gallo-romaine dans le Midi de la France, notamment dans la région nîmoise (Monteil *et al.*, 1999) ainsi qu'à Lattes, « Port Ariane », dans l'Hérault (Daveau, 2007, p. 461 *sq.* et 618-619), où existent en outre de fortes présomptions d'un vignoble des VIII^e-IX^e siècles caractérisé par des traces similaires (*ibid.*, p. 567 *sq.* et 622). On note toutefois que l'organisation de ces réseaux méridionaux s'avère dans l'ensemble nettement plus linéaire qu'à Arçonnay. Toute éventualité comprise, les creusements sont ici susceptibles de résulter d'une succession de plantations dont la chronologie ne peut être davantage précisée ; il est possible par ailleurs, toujours dans l'hypothèse d'une plantation de vigne, que tout ou partie de ces empreintes soient dues aux échalos. Quoi qu'il en soit, il est difficile en tout cas de reconnaître dans ce secteur des constructions organisées, à l'exception probable d'un unique petit édifice qui serait situé vers le haut du troisième rang en partant de l'ouest ; notons que de telles constructions sont d'ailleurs extrêmement courantes dans les contextes de plantations (cabanes de vigneron, remises : Lassure et Repérant, 2004).

À ces creusements modestes sont également associées plusieurs fosses plus imposantes parmi lesquelles ont été identifiés des chablis de taille variable, les plus grands étant regroupés sur le côté ouest de l'aire couverte par ces vestiges.

De part et d'autre, au nord et au sud, la nébuleuse des creusements est délimitée par deux fossés grossièrement parallèles, celui du nord décrivant un arc de cercle vers le nord-ouest, doublé par un court segment de fossé, tandis que celui du sud est rectiligne. Le fossé nord débouche à son extrémité ouest dans une dépression irrégulière au comblement lessivé qui s'apparenterait volontiers à une mare. La quasi-totalité des creusements se situent entre ces deux fossés. En outre, quelques chablis semblent se positionner de manière organisée le long de leur rive extérieure (au nord) ou bien dans le prolongement de leur tracé (au sud-ouest). On observe également que des dispositifs de clôture ont été implantés, soit dans le tracé même du fossé nord, soit vraisemblablement à l'intérieur de l'espace qu'il délimite, comme semble l'indiquer un alignement de creusements disposés à

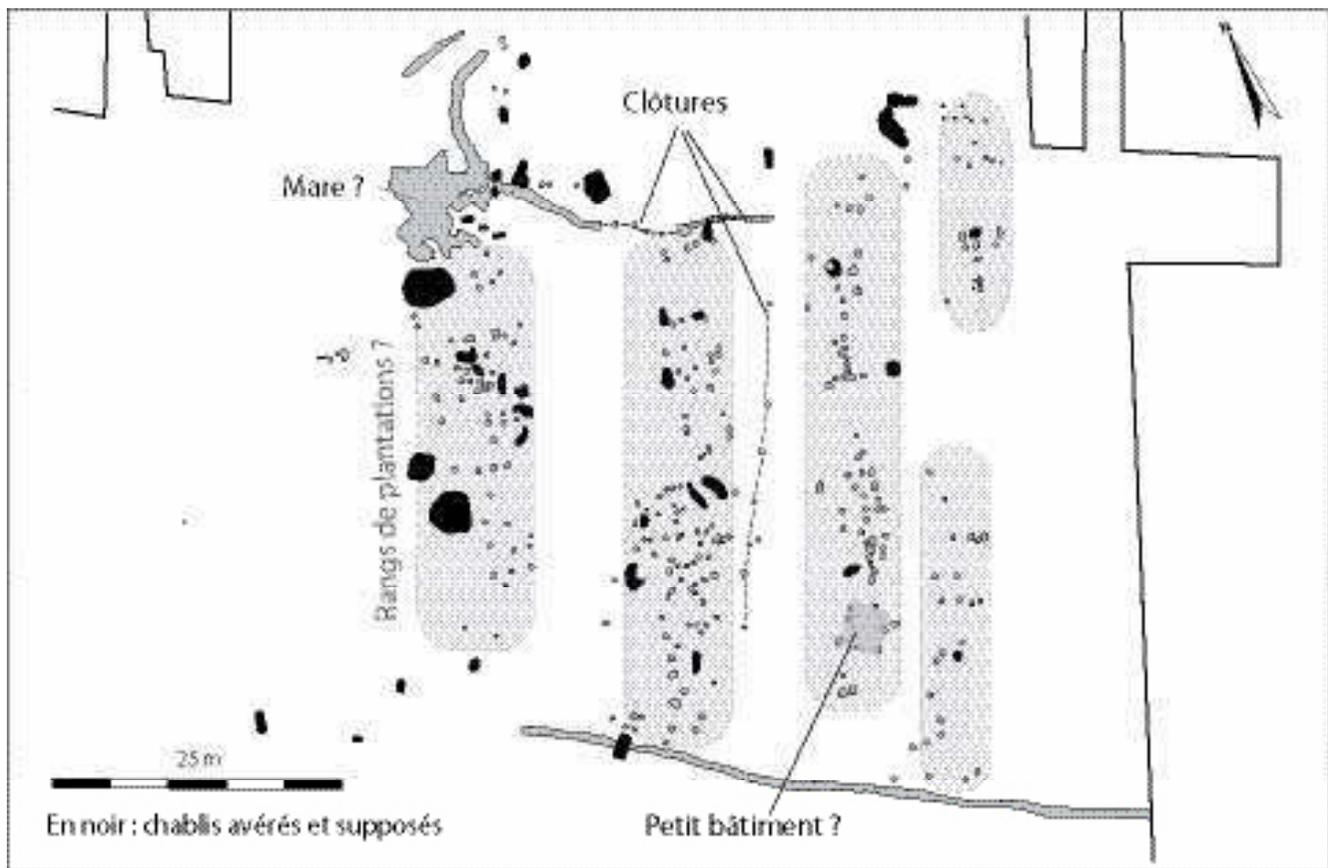


Figure 27 : Arçonnay (Sarthe) « Parc Saint-Gilles », 2002. Plan interprétatif des plantations médiévales et/ou modernes.
 Figure 27: Interpretative plan of mediaeval and/or modern planting traces.

intervalles réguliers selon un axe NNE-SSW (fig. 27). Il est possible que d'autres creusements de moindres dimensions positionnés à la périphérie aient également correspondu à des limitations de ce type.

Aucune de ces structures n'a livré de mobilier datant, ni de charbon de bois ou autre matériau susceptible de produire une quelconque datation archéométrique. Le remplissage des creusements de petites dimensions est uniformément composé de limon mêlé de cailloutis calcaire directement issu du substrat pulvérulent. L'attribution chronologique de cet ensemble ne repose donc, en l'absence d'autres données, que sur la chronologie relative observée au niveau des fossés. Ces derniers recoupent le parcellaire gallo-romain, à l'égard duquel ils affichent par ailleurs une nette discordance d'orientation, avant d'être à leur tour recoupés par le parcellaire « napoléonien » (dont l'origine, rappelons-le, peut être bien antérieure au XIX^e siècle).

Outre l'organisation générale déterminée par les fossés, se dégage également un schéma directeur interne dans la distribution des creusements. On observe ainsi que les vestiges se répartissent en quatre ou cinq rangées dont l'orientation

coïncide avec celle de la clôture centrale, perpendiculaire aux fossés de limite (fig. 27). Au sein des trois ensembles situés le plus à l'ouest, la répartition des chablis respecte apparemment cette disposition générale. Tous les indices convergent en faveur de traces laissées par des rangs de plantations, formés dans le sens de la pente afin d'assurer un drainage optimal, selon un dispositif que l'on rencontre encore de nos jours pour la vigne (fig. 29). Ces rangs mesurent approximativement 5 à 10 m de large au maximum pour une longueur inférieure à 40 m, c'est-à-dire l'intervalle entre les fossés de limite identifiés de part et d'autre au nord et au sud. Aucune extension de ces plantations supposées n'ayant été observée vers l'ouest ou l'est, il semble s'agir d'un ensemble homogène et intégralement compris dans le décapage, dont la surface totale couvre environ 250 m² (50 x 50 m), séparés approximativement en deux moitiés par la clôture centrale.

Considérés dans leur ensemble, ces vestiges s'apparentent en effet à des témoins de plantations arborescentes viticoles et/ou horticoles, comparables également, pour les époques médiévale et moderne, à divers exemples archéologiques connus notamment en Île-de-France jusque dans un passé

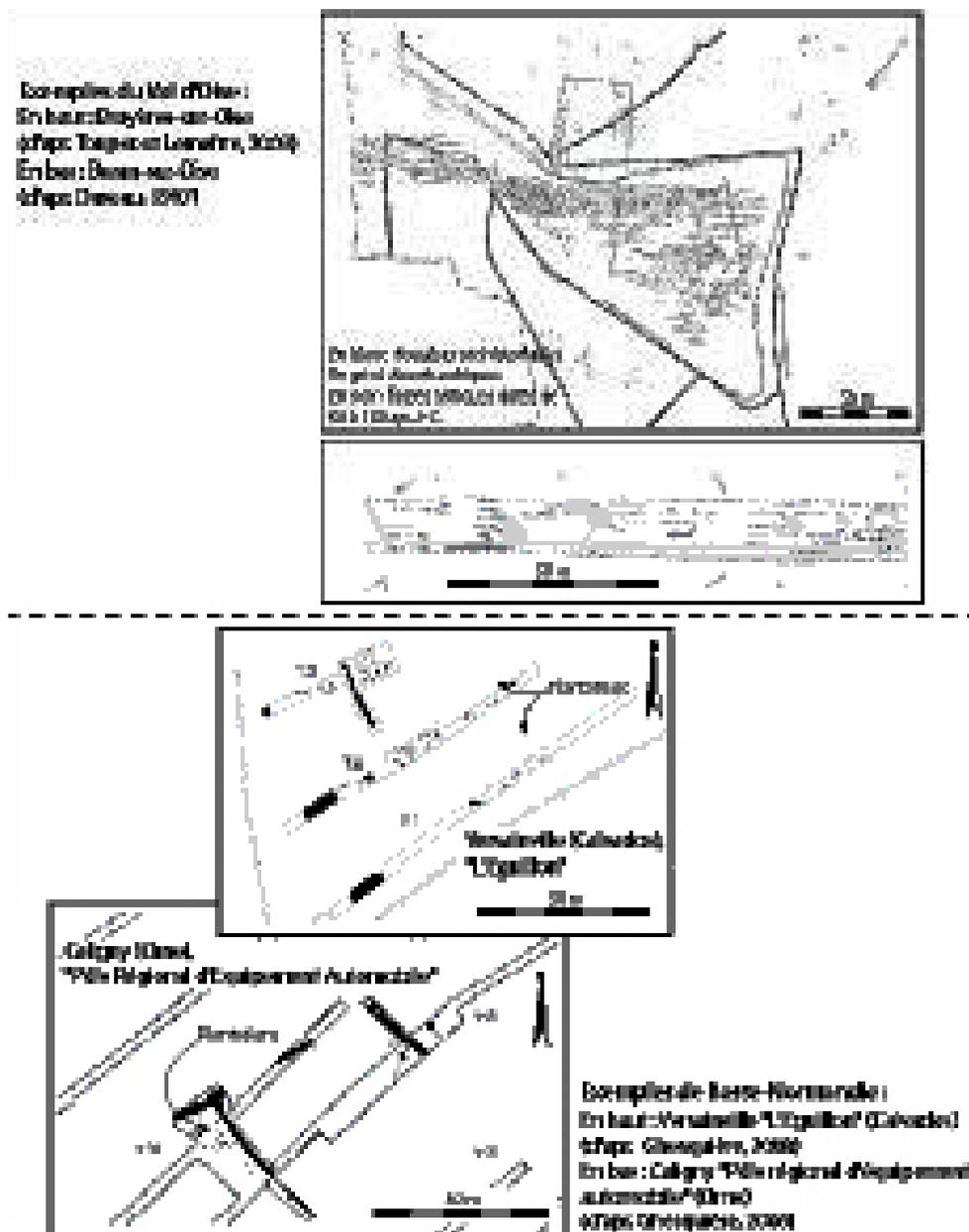


Figure 28 : Comparaison de vestiges de plantations identifiés dans le Val d'Oise (Bruyères-sur-Oise et Boran-sur-Oise : Daveau, 2007, p. 469-470, fig. 12-13) et attribués à l'époque gallo-romaine et au haut Moyen Âge, avec quelques témoins de plantations supposés, identifiés en diagnostic par E. Ghesquière dans les départements du Calvados (Versainville) et de l'Orne (Caligny) en 2006 et 2008 (V. Carpentier et E. Ghesquière).
Figure 28: Comparison of planting traces ascribed to be Gallo-Roman or early mediaeval in Val-d'Oise, Calvados and Orne.

récent (Dufour, 1997; Quellier, 2000). Notons que ces quelques publications reflètent sans doute d'assez loin la fréquence des découvertes; c'est du moins ce que suggèrent quelques données récentes recueillies en diagnostic dans les départements de l'Orne et du Calvados où des ensembles très comparables ont été identifiés, bien qu'ils n'aient pu être datés pour les mêmes raisons qu'à Arçonnay (Ghesquière, 2006 et 2008; fig. 28, en bas).

De plus, eu égard au contexte local des confins de la Normandie et du Maine, l'hypothèse de plantations de vigne médiévales et/ou modernes fait écho à de nombreuses attestations écrites disponibles notamment dès avant l'an mil, et de

façon courante au-delà, dans les cartulaires des églises mancelles ou ornaises (Cartulaire de Saint-Vincent du Mans : Charles et Menjot d'Elbenne, 1886-1913; Cartulaire de Saint-Evroult, inédit : Paris, BnF, ms lat. 11056; diverses mentions dans Lemaître, 1903, etc.), tout cela dans le cadre d'un essor de la viticulture reconnu de longue date en ce qui concerne la Normandie (Cochet, 1866; Duval, 1900; Chapuis, 1904; Gidon, 1937; Delahaye, 1973...) et dont la paternité peut, dans une large mesure, être attribuée aux monastères et prieurés bénédictins (Musset, 1979a). On note de surcroît que l'association probable entre chablis et fosses de vigne serait assimilable à un système de complant dont



Figure 29 : Les vignes de Morogues (Cher), dans le vignoble de Menetou-Salon dont le développement fut favorisé au Moyen Âge par la cathédrale de Bourges. Ainsi qu'on peut se le représenter à Arçonnay, ces jeunes plants de vigne sont rangés dans le sens de la pente et épousent la courbure du coteau qui fuit vers la vallée, en arrière-plan (cl. V. Carpentier, Inrap).

Figure 29: Vineyards of Morogues (dept. Cher) in the Menetou-Salon area, the development of which was encouraged in Middle Ages by the Archbishop of Bourges. As can be imagined in Arçonnay, these young vine stocks are ranked according to the slope, towards the valley in background.

on trouve par ailleurs illustration, toujours dans les sources écrites, à partir du XII^e siècle dans certaines régions normandes comme le Pays d'Auge, où le verger cidricole enregistre d'importants développements en relation avec l'extension de la vigne (Maneuvrier, 1998), ces deux cultures étant mises en œuvre conjointement. Des recherches récentes ont montré que ce mode de complant se retrouve à peu près inchangé jusqu'au XVIII^e siècle dans la vallée de la Dives (à Argences : Carpentier, 2007, I, p. 239 sq.), donnant ainsi naissance à un type de paysage agraire spécifique : celui des clos complantés d'arbres, motif classique des traités d'arboriculture des XV^e-XVI^e siècles (Mane, 1991 et 1998 ; Pigeat, 2000), et dont l'origine est à n'en pas douter au moins médiévale, sinon plus ancienne encore.

4. CONCLUSION

En dépit de son caractère lacunaire, ce nouveau site médiéval, découvert aux confins du Maine et de la Normandie historiques apporte sa pierre à l'édifice constitué depuis une décennie autour d'une histoire matérielle du peuplement des campagnes dans l'ouest de la France. La « longue durée des terroirs », dans laquelle s'inscrivent les vestiges du XII^e siècle

et postérieurs, forme de plus en plus souvent désormais l'arrière-plan des occupations médiévales révélées par l'archéologie. Force est de constater ici, une fois de plus, le rôle significatif de l'époque gallo-romaine dans la construction des espaces ruraux régionaux et en particulier des réseaux parcellaires déjà développés sur de vastes portions de territoire au cours de l'Âge du Fer. En aval de cette histoire millénaire, le cadastre napoléonien livre une représentation synthétique de ces composantes spatiales liées à la distribution des hommes et des cultures, largement héritée des époques antérieures, parfois lointaines, au cours desquelles s'est lentement élaboré le paysage contemporain. En ce qui concerne plus précisément le XII^e siècle, en dépit du voisinage de nombreux toponymes dits de défrichement, on n'observe guère ici de trace d'une quelconque lutte contre la forêt, dont on sait pourtant qu'elle occupait une place sans doute encore considérable dans ce terroir d'Alençon avec le massif de Perseigne. En lieu et place, on relève au Parc Saint-Gilles, à l'ombre pour ainsi dire de la place-forte urbaine d'Alençon, des preuves de plantations complantées au creux d'un vallon qui, pour être relativement récentes au regard de l'ancienneté des vestiges rencontrés, sont fort susceptibles d'être nettement antérieures à la fixation du parcellaire contemporain, intervenue au début du XIX^e siècle.

Qu'ils soient ou non contemporains de ces plantations, les témoins matériels du Parc Saint-Gilles se relient de toute évidence à un proche habitat, vraisemblablement desservi par l'ancien chemin qui borde au sud le décapage effectué et que l'on est tenté d'identifier avec le hameau aujourd'hui connu sous le nom de « Vieux Bourg », à quelque 200 m seulement au sud-est de la fouille. Il est très probable en effet que cet habitat trouve tout ou partie son origine dans le développement économique et humain des XI^e-XIII^e siècles, en rapport avec la fondation de nombreux bourgs, ruraux ou castraux, destinés à accueillir une population croissante autour de la place d'Alençon qui constituait, au XI^e siècle, le centre militaire et administratif de ce pays de l'ancienne marche du Saosnois, entre le duché de Normandie et la vicomté du Maine, à l'orée de la forêt de Perseigne (Louise, 1990 ; 1990-1991, I, p. 330 ; Charles et Menjot d'Elbenne, 1886-1913, n° 490). Le *castrum* d'Alençon est mentionné pour la première fois au temps du duc Robert le Magnifique (1027-1035) (Louise, 1990, II, p. 223-224 ; 1998, p. 13-14), mais sa construction remonte vraisemblablement à Richard I^{er} (942-996) (Beck, 1986, p. 93-94), dans le cadre d'un ample mouvement d'éclosion de forteresses frontalières qui accompagna la pression militaire croissante des ducs de Normandie depuis la seconde moitié du X^e siècle jusqu'au temps de Guillaume le Bâtard (1047-1066) (Decaëns, 1998, p. 32 ; Louise, 1998). Dès avant 1050, cette ville fortifiée formait ainsi l'un des principaux verrous sur la frontière

du duché, au sein d'un réseau de châteaux placés dans la dépendance des seigneurs de Bellême, puis récupérés par les Plantagenêt après 1123 (Yver, 1957, p. 71-72 et 82-97; Louise, 1998). Or, ces places fortes favorisèrent le développement économique et humain de la région, notamment à travers un réseau de bourgs, que l'on voit fondés au cours des XI^e et surtout XII^e siècles et qui attirèrent une population en quête de sécurité et/ou d'avantages économiques et fiscaux (Boussard, 1958; Musset, 1966 et 1979b pour l'Orne; Debord, 1980; 1981; 2000; Bauduin, 1995...). Ces ancrages de plus en plus stables, façonnés à l'ombre d'un encadrement seigneurial caractéristique des marches frontalières, ont servi de cadre à l'extension des finages villageois aux dépens des anciennes réserves boisées du massif de Perseigne. En témoignent les nombreux peuplements en franchise associés à des « villages neufs » – en réalité des extensions d'habitats autour et à partir de pôles plus anciens – que révèlent les sources locales au cours surtout du XII^e siècle (Musset, 1966 et 1979b). Ce contexte nous incite notamment à envisager l'appartenance des vestiges médiévaux du Parc Saint-Gilles à ce « Vieux Bourg », situé à moins de 200 m et encore habité de nos jours.

Le mode de vie attesté par ces vestiges rejoint ce que nous ont déjà appris les opérations d'archéologie préventive conduites et publiées dans l'Orne depuis une décennie (Carpentier, 2002; 2008). N'oublions pas cependant que l'on sait encore fort peu de choses aujourd'hui sur ce qu'il est convenu d'appeler « l'état des campagnes » de la Normandie des XI^e-XIII^e siècles, tant sont rares les fouilles portant sur des établissements de cette époque, surtout au regard d'autres mieux documentées, et tant sont également rares, et combien partielles, les informations fournies par les sources écrites antérieures aux XIII^e-XIV^e siècles. De fait, si l'on connaît depuis longtemps déjà l'existence de « pays » aux visages contrastés au sein de l'actuelle région normande et au-delà (Arnoux, 1997; Arnoux et Maneuvrier, 2003; Pichot, 1998; 1999; 2002), il est encore impossible, ou du moins hasardeux, à l'heure actuelle, d'en produire un descriptif et *a fortiori* une histoire suffisamment étayés, même si des avancées notables sont à signaler. Pour les XI^e-XIII^e siècles, les recherches conduites sur les régions de l'ouest français par Daniel Pichot ont ainsi consacré l'existence d'un moment clé dans l'histoire rurale, qui correspond à un ample mouvement de conquête et de rationalisation des terroirs en rapport avec l'ancrage topographique de plus en plus marqué et durable des communautés agricoles au sein d'un espace qu'elles exploitent et transforment de plus en plus activement, jusqu'à l'émergence parfois de phénomènes de « forçage » des milieux à travers la surexploitation des ressources du sol, de la forêt ou des cours d'eau par exemple (Carpentier, 2007). Un long chemin reste toutefois à parcourir en ce qui

concerne la perception des réalités de ce mouvement sur la base d'un rapprochement des données archéologiques et textuelles qui, bien qu'il ait déjà été opéré avec fruit en ce qui concerne les pays de l'Ouest bocager (Pichot, 1999; Pichot et Marguerie, 2004; diverses expériences réunies dans Antoine et Marguerie, 2007), reste un exercice par trop limité pour les autres secteurs.

À l'instar de celles recueillies à Arçonnay, les données archéologiques disponibles à ce jour dans le ressort historique de la Normandie ducale permettent en premier lieu de documenter la nature concrète de l'habitat et divers aspects de la vie quotidienne, comme c'est le cas au cours des XI^e-XII^e siècles pour les sites d'Argentan (Carpentier, 2002), de Vieux-Fumé dans le Calvados (Hincker *et al.*, 2002) ou de Bouaflès dans l'Eure (Carpentier, 2006b). À une échelle plus large, l'archéologie a également livré un certain nombre d'informations concernant l'organisation des terroirs et leurs composantes paysagères. Celles-ci restent toutefois de portée encore extrêmement limitée, eu égard notamment à l'étroitesse des emprises étudiées et au déficit général d'études archéoenvironnementales pour cette période (toutes spécialités confondues : palynologie, anthracologie, carpologie, archéozoologie...). Quelques données d'autant plus précieuses ont récemment été produites au sujet des occupations d'Argentan (grâce aux travaux carpologiques de M.-F. Dietsch) ou de Bouaflès (sur la base d'une étude palynologique de feu le P^r A. Munaut); elles concernent l'environnement végétal, l'exploitation de la faune et les cultures. À ce titre, les vestiges de plantations identifiés au parc Saint-Gilles, quelle que soit leur datation précise – elle est, *lato sensu*, médiévale et/ou moderne –, constituent un apport documentaire particulièrement intéressant et encore à peu près inédit, sans doute appelé à être relayé par de nouvelles découvertes de même nature dans un proche avenir.

Quoi qu'il en soit de leur caractère lacunaire, qui certes en limite la portée, ces nouvelles données viennent d'ores et déjà enrichir le dossier des publications récentes concernant le peuplement rural de la Normandie historique, et en particulier du département de l'Orne au cours des XI^e-XII^e siècles, contribuant ainsi à faire sortir un peu plus de leur anonymat ces « invisibles de l'histoire » que sont les modes de bâtir, l'équipement domestique et agricole, les petites productions manufacturées, les habitudes alimentaires, l'économie végétale et animale, les façons culturelles, en somme les modalités complexes régissant acquisition, production, transformation et consommation de ressources multiples, dans le cadre d'une exploitation conduite à l'échelle familiale – chère à Georges Duby – des finages médiévaux.

Bibliographie

- ANTOINE, A. et MARGUERIE, D. (dir.), 2007** – *Bocages & Sociétés*, Rennes, PUR, coll. « Espace et Territoires », 509 p. et XXIV pl.
- ARNOUX, M., 1997** – Paysage avec cultures et animaux. Variations autour du thème des pratiques agraires, *Études rurales*, 145-146, p. 133-145.
- ARNOUX, M. et MANEUVRIER, C., 2003** – Le pays normand. Paysages et peuplement (IX^e-XIII^e siècles), *Tabularia*, 3, p. 1-27.
- BAUDUIN, P., 1995** – Bourgs castraux et frontière en Normandie aux XI^e et XII^e siècles : l'exemple du département de l'Eure. *Château et territoire, limites et mouvances* (Actes des 1^{res} Rencontres internationales d'Archéologie et d'Histoire en Périgord, Périgueux, 1994; Annales littéraires de l'Université de Besançon, 595), Paris, Les Belles-Lettres, p. 27-42.
- BECK, B., 1986** – *Châteaux-forts de Normandie*, Rennes, Ouest-France, p. 93-94.
- BECK, P. (dir.), 1989** – *Une ferme seigneuriale au XIV^e siècle. La Grange du Mont (Charny, Côte-d'Or)*, Paris, Éd. De la Maison des Sciences de l'Homme (DAF, 20), 143 p.
- BERNOUIS, P. et FAJAL, B., 1992** – Le site de la Grande-Ouche à La Roche-Mabille (Orne) : méthodologie et premiers résultats. *Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orne*, 111 (2-3-4), n^o spécial « Archéologie dans l'Orne (1987-1992) », p. 111-127.
- BERNOUIS, P., DUFURNIER, D. et FAJAL, B., 1993** – Un atelier de potier de la fin du XII^e siècle à La Roche-Mabille (Orne), *Revue archéologique de l'Ouest*, 10, p. 129-139.
- BOUBY, L. et MARINVAL, F., 2001** – La vigne et les débuts de la viticulture en France : apports de l'archéobotanique, in BRUN, J.-P. et LAUBENHEIMER, F. (éd.), *La viticulture en Gaule, Gallia*, 58, p. 13-28.
- BOUSSARD, J., 1958** – Hypothèses sur l'origine des bourgs et des communes en Normandie. *Annales de Normandie*, 8 (4), p. 423-440.
- BROWN, A. G., MEADOWS, I., TURNER, S. D. et MATTINGLY, D. J., 2001** – Roman vineyards in Britain: stratigraphic and palynological data from Wollaston in the Nene Valley, England, *Antiquity*, 75 (n^o 290), p. 745-757.
- BRUNET, P., 1996** – Problèmes d'architecture rurale dans l'Orne. *Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orne*, 115 (1), p. 3-14.
- CARPENTIER, V., 1997** – *Falaise (Calvados), Rampe d'accès au donjon. Étude de la céramique* (Rapport inédit), Caen, AFAN/SRA Basse-Normandie, 1 vol. multigraphié.
- , **2006a** – De la garenne au gabion. L'exploitation des oiseaux sauvages dans le marais de l'abbaye bénédictine de Saint-Martin de Troarn (Calvados) depuis le XI^e siècle, in CLAVEL, B. (éd.), *Production alimentaire et lieux de consommation dans les établissements religieux au Moyen Âge et à l'époque moderne*, t. I (Actes du colloque de Lille, 2003), CAHMER/CRAVO/Université de Picardie (coll. « Histoire médiévale et Archéologie », 19), p. 181-202.
- , **2006b** – Un hameau au bord de la Seine normande : Bouaffles, Les Mousseaux (Eure), XI^e-XII^e siècle. *Archéologie médiévale*, 36, p. 123-158.
- , **2007** – « Les Pieds dans l'Eau... » *La basse Dives et ses riverains, des origines aux temps modernes. Contribution à l'histoire environnementale des zones humides et littorales de Normandie* (Thèse de doctorat de l'Université de Caen – Basse-Normandie), 2186 p., 265 pl.
- CARPENTIER, V. (et coll.), 2002** – Un habitat des XI^e-XII^e siècles dans la campagne d'Argentan (Orne), *Archéologie Médiévale*, 32, p. 69-103.
- CARPENTIER, V. (et coll.), 2008** – Habitat paysan et vie quotidienne aux portes d'Argentan, à travers quelques données archéologiques récentes (XI^e-XII^e siècles), in Moulin, M.-A., Chave, I., Fajal, B. et Foucher, J.-P. (éd.), *Argentan et ses environs au Moyen Âge. Approche historique et archéologique* (Actes de la journée d'étude d'Argentan, 2003), Caen, Publications du CRAHM/Conseil général de l'Orne, p. 55-79.
- CHAPUIS, M., 1904** – La culture de la vigne en Normandie, *Annuaire des Cinq Départements de la Normandie*, année 1904, p. 246-257.
- CHARLES, R. et MENJOT d'ELBENNE, 1886-1913** – *Cartulaire de Saint-Vincent du Mans, ordre de Saint-Benoît. Premier cartulaire, 572-1188*, Mamers, Impr. Fleury/Le Mans, Libr. A. de Saint-Denis, LXXVI-155 p., 1 pl. h.t.
- COCHET, J. (Abbé), 1866** – Les anciens vignobles de la Normandie. *Revue de la Normandie*, 6, p. 685-703.
- COLARDELLE, M., et VERDEL, É., 1993a** – *Chevaliers-paysans de l'An Mil au lac de Paladru*, Paris, Errance, 120 p.
- COLARDELLE, M. et VERDEL, É. (dir.), 1993b** – *Les habitats du lac de Paladru (Isère) dans leur environnement. La formation d'un terroir au XI^e siècle*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme (DAF, 40), 416 p.
- COLLECTIF, 1987** – *Les châteaux normands de Guillaume le Conquérant à Richard Cœur de Lion* (Catalogue d'exposition), Caen, Publications du Musée de Normandie (6), 76 p.
- COUANON, P., 1992** – Note sur un lot de céramiques médiévales découvertes à Sées (Orne). *Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orne*, 111 (2-3-4), n^o spécial « Archéologie dans l'Orne (1987-1992) », p. 145-151.
- CUISINIER, J. et GUADAGNIN, R. (dir.), 1988** – *Un village au temps de Charlemagne. Moines et paysans de l'abbaye de Saint-Denis du VII^e siècle à l'an Mil* (Catalogue d'exposition), Paris, Musée national des Arts et Traditions populaires, 357 p.
- DAVEAU, I. (dir.), 2007** – *Port Ariane (lattes, Hérault). Construction deltaïque et utilisation d'une zone humide lors des six derniers millénaires*, Lattes, Centre archéologique (coll. « Lattara », 20), 634 p.

- DEBORD, A., 1980** – Les bourgs castraux dans l'ouest de la France. *Châteaux et peuplements en Europe occidentale du X^e au XVIII^e siècle* (Actes des 1^{res} Journées internationales d'Histoire du Centre culturel de l'Abbaye de Flaran, 1979), Auch, Centre culturel de l'Abbaye de Flaran (coll. *Flaran*, 1), p. 57-73.
- DEBORD, A., 1981** – Châteaux et pouvoirs de commandement. *Les fortifications de terre en Europe occidentale du X^e au XI^e siècles* (Actes du colloque de Caen, 1980), *Archéologie médiévale*, 11, p. 72-88.
- , **2000** – *Aristocratie et pouvoir. Le rôle du château dans la France médiévale* (édition préparée par BAZZANA, A. et POISSON, J.-M.). Paris, Picard (coll. « Espaces médiévaux »), 238 p.
- DECAËNS, J., 1998** – Les châteaux du XI^e au XIII^e siècle dans l'actuel département de l'Orne, in FAJAL, B. (dir.), *Autour du château médiéval* (Actes des Rencontres historiques et archéologiques de l'Orne, Alençon, 1997), Alençon, Société historique et archéologique de l'Orne (Mémoires et Documents, 1), p. 25-35.
- DELACAMPAGNE, F., 1997** – Les thermes de la Rue Laitière à Bayeux (Calvados). Réflexions sur la topographie antique et médiévale d'un quartier de la ville, *Revue archéologique de l'Ouest*, 14, p. 125-173.
- DELAHAYE, J., 1973** – La vigne, le vin en Normandie. *Parlers et Traditions populaires de Normandie*, 6 (n° 22), p. 67-72.
- DUFOUR, J.-Y., 1997** – Essai d'archéologie horticole en banlieue parisienne. Saint-Denis et Rueil-Malmaison (XIV^e-XIX^e siècles). *Histoire & Sociétés rurales*, 7, p. 11-40.
- DUVAL, L. 1900** – Les vignes du Perche. *Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orne*, 19, p. 458-480.
- ESQUIEU, Y. (et coll.), 1998** – L'éclairage, in ESQUIEU, Y. et PESEZ, J.-M. (dir.), *Cent maisons médiévales en France (du XI^e au milieu du XVI^e siècle). Un corpus et une esquisse*, Paris, CNRS (Monographies du CRA, 20), p. 97-107.
- FAJAL, B., 2008** – Nouvelles données sur l'atelier de potier médiéval d'Argentan [Michel de Bouiard, 1966], in MOULIN, M.-A., CHAVE, I., FAJAL, B. et FOUCHER, J.-P. (éd.), *Argentan et ses environs au Moyen Âge. Approche historique et archéologique* (Actes de la journée d'étude d'Argentan, 2003), Caen, Publications du CRAHM/Conseil général de l'Orne, p. 247-258.
- FICHET DE CLAIRFONTAINE, F. et COUANON, P., 1995** – Quelques données sur l'évolution de la céramique à Sées (Orne), du XI^e au XIV^e siècle. *La céramique du XI^e au XVI^e siècle en Normandie, Beauvaisis, Île-de-France*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen (Cahiers Techniques du GRHIS, 202), p. 7-19.
- FOSSIER, R., 1997** – Boire son vin en Picardie au Moyen Âge, in MORNET É., MORENZONI, F. (dir.), *Milieus naturels, Espaces sociaux. Études offertes à Robert Delort*, Paris, Publications de la Sorbonne (coll. « Histoire ancienne et médiévale », 47), p. 93-106.
- GAUTHIER, É. et JOLY, M., 2003** – Vignoble et viticulture dans le Centre-Est de la France au I^{er} siècle apr. J.-C., in FAVORY, F. et VIGNOT, A. (éd.), *Actualité de la Recherche en Histoire et Archéologie agraires* (Actes du colloque international AGER V, Besançon, 2000), Besançon, Presses universitaires franc-comtoises, Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté, 764 (coll. « Environnement, Sociétés et Archéologie », 5), p. 191-208.
- GÉHENNE, J., 1994** – Les berges de Seine, témoins de la « néolithisation » normande. *Bulletin de la Société préhistorique et historique du Rouvray*, 8, p. 13-23.
- GHEQUIÈRE, E., 2006** – *Caligny, « Pôle Régional d'Équipement automobile »* (Rapport de diagnostic archéologique), INRAP/SHEMA/DRAC de Basse-Normandie, 1 vol. multigraphié.
- , **2008** – *Versainville, « L'Eguillon »* (Rapport de diagnostic archéologique), INRAP/DRAC de Basse-Normandie, 1 vol. multigraphié.
- GIAZZON, D., MARCIGNY, C. et GHEQUIÈRE, E., 2002** – Un nouveau site de production de bracelets en schiste dans le nord de la Sarthe : Arçonay, « Le Parc Saint-Gilles ». *Bulletin de la Société préhistorique française*, 99 (4), p. 825-828.
- GIDON, F. (D^r), 1937** – Notes pour l'archéologie de l'alimentation. Résidus de la flore alimentaire médiévale au Mont Saint-Michel et sur le littoral de la campagne de Caen. Anciennes dunes et anciens vignobles de dunes. *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, 44, p. 290-309.
- GORET, J.-F., 2004** – Os, bois de Cervidés et ivoire : le mobilier en matières dures d'origine animale à Saint-Denis. *Saint-Denis, de sainte Geneviève à Suger* (Catalogue d'exposition), *Les Dossiers d'Archéologie*, n° 297, p. 116-117.
- GULLIER, G., AUXIETTE, G. et CHÉREL, A.-E., 2006** – L'établissement rural de La Tène moyenne de la Gaudine à Vivoin (Sarthe) et ses activités de transformation, *Revue archéologique de l'Ouest*, 23, p. 45-70.
- GULLIER, G. et THOORIS, C., 2003** – Un atelier de potiers des XI^e-XII^e siècles : le site de Fyé, « Les Grands Prés » (Sarthe), *Revue archéologique de l'Ouest*, 20, p. 191-210.
- HALBOUT, P., PILET, C. et VAUDOUR, C., 1986** – *Corpus des objets domestiques et des armes en fer de Normandie : du I^{er} au XV^e siècles*, Caen (*Cahiers des Annales de Normandie*, 20), 255 p.
- HINCKER, V., MANEUVRIER, C. et SAN JUAN, G., 2002** – L'habitat médiéval (XI^e-XII^e siècles) de Vieux-Fumé (Calvados), in PITTE, D. et AYERS, B. (éd.), *La maison médiévale en Normandie et en Angleterre* (Actes des tables rondes de Rouen et de Norwich, 1998-1999), Rouen, Société libre d'Émulation de la Seine-Maritime, p. 123-130.
- KOLCHIN, B. A., 1989** – *Wooden artefacts from mediaeval Novgorod*, Oxford, Hadrian Books (*BAR International Series*, S 495), 2 vol.
- LAPORTE, L. (dir.), 1998** – *L'estuaire de la Charente de la protohistoire au Moyen Âge*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme (DAF, 72), 223 p.
- LASSURE, C. et REPÉRANT, D., 2004** – *Cabanes en pierre sèche de France*, Aix-en-Provence, Édusud, 247 p.

- LECLERC, G., 1998 – Le site artisanal de La Poterie à Sées (Orne), *Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orne*, 117 (3-4), p. 45-58.
- LEENHARDT, M., 1967 – La céramique d'Argentan. *Annales de Normandie*, 17 (4), p. 383-420.
- , 1987 – Contribution à l'étude de l'habitat en Basse-Normandie : Recherches sur la typologie et la chronologie des céramiques utilisées du XI^e au XV^e siècle, in CHAPELOT, J. (dir.), *La céramique (V-XIX^e siècles). Fabrication, commercialisation, utilisation* (Actes du I^{er} Congrès international d'Archéologie médiévale, Paris 1985), Caen, Société d'Archéologie médiévale, p. 59-70.
- LEFÈVRE, A., 1989 – Lampes en céramique médiévales et post-médiévales de Saint-Denis, *La céramique médiévale et post-médiévale dans le nord de la France* (Actes du colloque de Lille, 1988), Lille, éd. Nord-Ouest Archéologie (hors-série, coll. « Travaux du Groupe de Recherches et d'Études sur la Céramique dans le Nord – Pas-de-Calais »), p. 199-202.
- LEFÈVRE, A., et MEYER, N., 1988 – Les lampes en céramique des fouilles urbaines de Saint-Denis. *Archéologie médiévale*, 18, p. 73-111.
- LEFÈVRE, M.-C., 1995 – Une seigneurie aux confins du Domfrontais et du Maine : La Ferrière-aux-Étangs du XI^e siècle à la Révolution, *Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orne*, 114 (3-4), p. 89-104.
- LE MAHO, J., 2001 – *L'enceinte fortifiée de Notre-Dame-de-Gravenchon (Seine-Maritime), XI^e-XIII^e siècle*, Ville de Notre-Dame-de-Gravenchon/Groupe de Recherche archéologique du Pays de Caux, 64 p.
- LEMAÎTRE, A., 1903 – *Briouze à travers les âges. Étude spéciale de la condition des cultivateurs et paysans briouzains sous le régime féodal*. Paris, A. Pédone, 428 p.
- LORREN, C., 1977 – Le château de Rubercy. Étude de la demeure principale (c. 1150-1204), *Archéologie médiévale*, 7, p. 109-178.
- LOUISE, G., 1990 – Châteaux et frontière seigneuriale au XI^e siècle : l'exemple du Saosnois aux confins de la seigneurie de Bellême et du comté du Maine, *Château-Gaillard*, 14 (Actes du Colloque international de Najac, 1988), p. 225-245.
- LOUISE, G., 1990-1991 – *La seigneurie de Bellême, X^e-XII^e siècles. Dévolution des pouvoirs territoriaux et construction d'une seigneurie de frontière aux confins de la Normandie et du Maine à la charnière de l'an Mil*, Le Pays bas-normand, (n^o spéciaux 199-200 et 201-202), 429 et 349 p.
- , 1998 – La mise en place du réseau castral sur les confins de la Normandie et du Maine dans le cadre du futur territoire du département de l'Orne (X^e-XII^e siècles), in FAJAL, B. (dir.), *Autour du château médiéval* (Actes des Rencontres historiques et archéologiques de l'Orne, Alençon, 1997), Alençon, Société historique et archéologique de l'Orne (Mémoires et Documents 1), p. 9-24.
- MAINMAN, A. J. et ROGERS, N. S. H., 2000 – *The Small Finds, Craft, Industry and Everyday Life. Finds from Anglo-Scandinavian York*, York, CBA (*The Archaeology of York*, 17, 4), p. 2451-2672.
- MANE, P., 1991 – L'iconographie du travail viticole en France et en Italie, du XI^e au XV^e siècle, *Le Vigneron, la viticulture et la vinification en Europe occidentale, au Moyen Âge et à l'époque moderne* (Actes des 11^e Journées internationales d'Histoire de l'abbaye de Flaran, 1989), Auch, Centre culturel de l'abbaye de Flaran, coll. « Flaran », 11, p. 9-48.
- , 1998 – De mauvais arbre ne vient nul bon fruit ou quelques images médiévales de l'arboriculture, in FELLER, L., MANE, P. et PIPONNIER, F. (dir.), *Le village médiéval et son environnement. Études offertes en hommage à Jean-Marie Pesez*, Paris, Publications de la Sorbonne (coll. Histoire ancienne et médiévale, 48), p. 367-390.
- MANEUVERIER, C., 1998 – L'essor des productions cidricoles et leur impact sur les paysages augerons à l'époque médiévale, in MANNEVILLE, P. (dir.), « *Ceux de la Plaine et ceux du Bocage* ». *Le Monde rural en Normandie* (Actes du XXXII^e Congrès des Sociétés historiques et archéologiques de Normandie, Gisors 1997), *Annales de Normandie*, (n^o spécial, série « Congrès des Sociétés historiques et archéologiques de Normandie », 3), p. 111-121.
- MEADOWS, I., 1998 – Wollaston: the Nene valley, a British Moselle?, *Current Archaeology*, 150, p. 212-215.
- MÉNEZ, Y. et BATT, M., 1988 – L'habitat du haut Moyen Âge de Creac'h-Gwen à Quimper (Finistère), *Revue archéologique de l'Ouest*, 5, p. 123-140.
- MILLE, P., 1998 – Les bois archéologiques médiévaux du Puits Salé à Lons-le-Saunier (Jura), *Revue archéologique de l'Est*, 49, p. 295-312.
- , 2008 – Les peignes de toilette en bois à double endenture du X^e au XVII^e siècle en Europe occidentale : un marqueur chronologique exceptionnel, *Archéologie médiévale*, 38, p. 41-59.
- MONTEIL, M., BARBERAN, S., PISKORZ, M. et VIDAL, L., 1999 – Culture de la vigne et traces de plantation des II^e-I^{er} siècle av. J.-C. dans la proche campagne de Nîmes (Gard, France), *Revue archéologique de Narbonnaise*, 32, p. 67-123.
- MUSSET, L., 1966 – Peuplement en bourg et bourgs ruraux en Normandie du X^e au XIII^e siècle, *Cahiers de Civilisation médiévale*, 9 (2), p. 177-208.
- , 1979a – Essai sur les vignobles des monastères normands, X^e-XIII^e siècles. Recueil d'études normandes en hommage au Dr Jean Fournée, *Cahiers Léopold Delisle*, n^o except., 27, p. 231-244.
- , 1979b – Trois essais de peuplement en franchise autour d'Argentan à l'époque ducal : Cui, Villedieu-les-Bailleul et Bourg-Saint-Léonard, *Annuaire des Cinq Départements de la Normandie* (137^e congrès, Argentan, 1979), p. 54-59.
- NICOLARDOT, J.-P. et GUIGON, P., 1991 – Une forteresse du Xe siècle : le camp de Péran à Plédran (Côtes-d'Armor), *Revue archéologique de l'Ouest*, 8, p. 123-157.

- PESEZ J.-M., 1986** – Le foyer de la maison paysanne (XI^e-XV^e siècles), *Archéologie médiévale*, 16, p. 65-92.
- , **1991** – Témoins archéologiques de la viticulture médiévale. *Le Vigneron, la viticulture et la vinification en Europe occidentale, au Moyen Âge et à l'époque moderne* (Actes des 11^e Journées internationales d'Histoire de l'abbaye de Flaran, 1989), Auch, Centre culturel de l'abbaye de Flaran (coll. « Flaran », 11), p. 241-246.
- PICHOT, D., 1998** – L'occupation du sol en pays bocager. Sources textuelles et cartographiques dans le Bas-Maine (X^e-XIII^e siècles), *Cahiers de la Maison de la Recherche en Sciences humaines*, 15 (« Enquêtes rurales », 4), p. 5-27.
- , **1999** – L'habitat dispersé dans les pays de l'ouest de la France du X^e au XIII^e siècle : état de la question, in CURSENTE, B. (éd.), *L'habitat dispersé dans l'Europe médiévale et moderne* (Actes des XVIII^e Journées internationales d'Histoire de l'Abbaye de Flaran, 1996), Toulouse, Presses universitaires du Mirail (coll. « Flaran », 18), p. 65-96.
- , **2002** – *Le village éclaté. Habitat et société dans les campagnes de l'Ouest au Moyen Âge*, Rennes, PUR (coll. « Histoire »), 395 p.
- PICHOT, D. et MARGUERIE, D., 2004** – Approche pluridisciplinaire sur l'aménagement des petits cours d'eau par les sociétés médiévales dans l'ouest de la France (VII^e-XII^e siècles), in BURNOUF, J. et LEVEAU, P. (dir.), *Fleuves et marais, une histoire au croisement de la nature et de la culture* (Actes du 2^e colloque « Les fleuves aussi ont une histoire », Baume-les-Aix, 2002), Paris, CTHS (série Archéologie et Histoire de l'Art, 19), p. 111-125.
- PIGEAT, J.-P., 2000** – *Les paysages de la vigne*, Paris, Flammarion, 170 p.
- PITTE, D., 2001** – Les Andelys, Château-Gaillard [Eure], *Bilan Scientifique Régional 1999*, Rouen, DRAC de Haute-Normandie, p. 32-33.
- QUELLIER, F., 2000** – Le temps des fruits, les fruits du temps. L'arboriculture fruitière et la gestion du temps en Île-de-France (XVII^e-XVIII^e siècles), *Histoires & Sociétés rurales*, 13, p. 39-66.
- QUERRIEN, A. (dir.), 1988** – *Un village médiéval en Bas-Berry : Moulins-sur-Céphons* (Catalogue d'exposition), Moulins-sur-Céphons, ARHAMIS, 82 p.
- REIGNIEZ, P., 2002** – *L'outil agricole en France au Moyen Âge*, Paris, Errance, (coll. « Les Hespérides »), 446 p.
- TOUPET, C. et LEMAÎTRE, P., 2003a** – Vignobles et modes d'exploitation viticoles antiques dans le nord de la Gaule. L'exemple de Bruyères-sur-Oise (Val d'Oise) : une relecture, in LEPETZ, S. et MATTERNE, V. (éd.), *Cultivateurs, éleveurs et artisans dans les campagnes de Gaule romaine. Matières premières et produits transformés* (Actes du VI^e colloque de l'association AGER, Compiègne 2002), *Revue archéologique de Picardie*, n° 1-2, p. 209-226.
- TOUPET, C. et LEMAÎTRE, P., 2003b** – Une plantation de vignes gallo-romaine dans le Nord de la Gaule, à Bruyères-sur-Oise (Val-d'Oise), in FAVORY, F. et VIGNOT, A. (éd.), *Actualité de la Recherche en Histoire et Archéologie agraires* (Actes du colloque international AGER V, Besançon 2000), Besançon, Presses universitaires franc-comtoises, (Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté, 764 (série « Environnement, Sociétés et Archéologie », 5), p. 209-223.
- YVER, J., 1957** – Les châteaux-forts en Normandie jusqu'au milieu du XII^e siècle. Contribution à l'étude du pouvoir ducal. *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, 53, p. 28-115.
- ZADORA-RIO, É., 1974** – L'enceinte fortifiée du Plessis-Grimoult (Calvados). Contribution à l'étude historique et archéologique de l'habitat seigneurial au XI^e siècle, *Archéologie médiévale*, 3-4, p. 111-244.